

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL POPULAIRE

L. J. DUMAIS & FRÈRE, Propriétaires, 30 rue la Fabrique.

1 cent le numéro

6 cents par semaine

Prix de l'abonnement... Edition quotidienne, par an... Edition hebdomadaire, par an...

Tarif des Annonces... Première insertion... Autres insertions, si publiés tous les jours...

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT DU 3 NOVEMBRE 1883.

BOUCHE de FER

TROISIÈME PARTIE LA CACHETTE

(SUITE)

Les solives du plafond, verroulées uniformément et offrant dans leurs interstices un abri commode à toute une population d'araignées, suivait l'inclinaison du toit et touchaient presque le sol du côté de la lucarne.

La lucarne avait une vue magnifique. Elle dominait, au premier plan, un feuillage de masures dont les toits descendaient en escalier jusqu'au jardin de l'hôtel de... dont le sévère pignon s'apercevait entre les arbres.

Le jardin était grand et beau; ses larges pelouses s'entouraient de vieux arbres, qui s'élevaient droits et sveltes pour trouver l'air et le soleil.

Tel était le paradis que M. Le Quien avait conquis sur l'étudiant La Guillou à l'aide d'une surenchère de cinquante francs.

Pour le surplus, ce qu'avait dit Le Guillou était littéralement exact. C'était pour avoir vue sur la prison que M. Le Quien avait loué cette chambre, et lunette d'approche qui, jadis, était demeurée dans la chambre à coucher de Trémer, tenait dressée sur son piedestal à pivot le centre de la mansarde.

Elle était braquée sur la croisée du premier étage du petit corps du bâtiment sur la terrasse ou préau. Cette croisée, en œil-de-bœuf et percée d'un mur fort épais, était défendue par deux barreaux de fer rivés en croix.

Et cependant, il passait des heures entières à ce poste, guettant et songeant. Il y avait, dans la mansarde de M. Le Quien, un objet dont Le Guillou n'avait point parlé et qui, certes, ne méritait guère d'être mentionné.

verture, en carré de grosse toile pendait. Dans certaines demeures, stige ne parvenant pas à des retraites élégantes où toute tâche blesse l'œil comme une injure, ce lambeau eût attiré le regard; mais ici, ce n'était qu'un peu de blanc sur du gris sale. La seule chose qui pût faire remarquer ce lambeau, c'étaient les oscillations qu'il subissait de temps à autre. Il remuait comme font les rideaux tombant en avant d'une fenêtre mal fermée.

Et cependant aucune lueur ne se voyait à travers.

M. Le Quien, en entrant, retira la clef, qu'il mit en dedans, et donna un tour à la serrure.

Il donna son fouet sur le pied du lit et regarda dans la longue vue.

Son examen dura environ deux minutes. Quand il fut terminé, M. Le Quien se passa ses deux mains en visière autour de ses tempes et regarda à l'aide de ses yeux xénels.

— C'est bon pour l'autre, dit-il avec un sourire satisfait; ici on voit mieux sans cet ins. instrument.

Le cachot de Gérard était, en effet, trop près pour la lunette, qui avait une portée assez longue.

Mais qu'en entendait M. Le Quien par ces mots: "C'est bon pour l'autre?"

Ce n'était de ce pas seulement pour Gérard qu'il avait loué la mansarde et monté la longue vue?

Il n'était pas facile de deviner quel autre but pouvait choisir son observation. La lunette n'était pas servie ni pour le jardin ni pour l'hôtel, plus rapprochés que la prison, et au delà de la prison il n'y avait que des bitopoints, des chemins et la campagne.

M. Le Quien souleva l'appui de sa longue-vue et le fit virer de façon à ce que le tube vînt en face du trou de toile pendu au mur. Puis il décrocha le lambeau de toile. Ce dernier cachait un trou grossièrement pratiqué à coups de marteau, sans doute, dans le pignon de la maison. Le trou était fermé à la diable par une planche arrondie au couteau. La planche avait un clou planté à son centre. M. Le Quien tira le clou, et la planche vint.

Par le trou, tout un horizon nouveau se montrait. Le bas de la Montée, l'extrémité de la rue Hue, ou faut ouarg de Paris, et le joli petit passage de la Vilaine.

M. Le Quien revint à sa lunette et la braqua, avec un soin minutieux, sur une des maisons de la rue Ance. Il mit l'œil au verre et regarda.

— Pas encore rentré! murmura-t-il; c'est pourtant son heure.

Pour peu que vous ayez la mémoire des lieux, si M. Le Quien vous dit, en ce moment cédé sa place, vous avez vu, au bout de la loggia, cette chambre moustue et humide où M. Goujeux fit un jour en notre présence sa toilette et sa barbe.

Il paraît que l'ancien chouan guettait cet excellent M. Goujeux.

Il paraît que l'ancien chouan guettait cet excellent M. Goujeux.

Aucun écho des bruits de la ville ne venait jusqu'à cette maison isolée et mélancolique. Paysans, bourgeois, étudiants, pouvaient mêler là-bas leurs groupes bruyants du curieux, sans que la huise lourde apportât jusqu'aux arrivées de la Santé une seule des mille frémurs qui courent par la ville.

Le logis de Trémer se dressait, élégant mais triste entre le petit bras de la Vilaine et les prairies basses qui faisaient alors l'entourage de la maison des Incurables. Au delà de la rivière, cette rue étrange, le Champ-Dolent, c'était des bouchers de Rennes, montrait la sombre embouchure de son boyau tortueux, souillé d'immondices séculaires. Il faudrait le langage épique pour donner au lecteur une idée des miames mortels et des prodigieuses haleines qui s'échappent de ce cimetière à bétail. Il y a un demi-séjour pour la capitale bretonne, puis que ses bouchers ne lui donnent pas très-souvent la peste-noire.

Il y a peu d'années chaque boucher de Rennes tuait dans sa propre maison. Le sang coulait tout uniment dans le ruisseau de la rue et la boue du Champ-Dolent était faite avec des débris organiques. Champ-Dolent! c'était un nom bien trouvé! Quand on passait le soir aux environs de ce charnier maudit, on était sûr d'ouïr le cri du bœuf assommé, si semblable au dernier râle d'un homme qu'on assassine.

De l'autre côté de la maison de Trémer, de grandes et riches prairies, trop mouillées et bordées par des fossés remplis d'eau dormante, s'étendaient jusqu'à l'arsenal. Là paissait le bétail de l'hospice. Parmi les vaches et les moutons, des enfants estropiés jouaient, hélas! et riaient, tandis que des vieillards, portant le lugubre uniforme de la maison de misère, promenaient sur l'herbe fleurie leurs lamentables infirmités.

Il y a des mots qui donnent le frisson. La charité devrait avoir son euphémisme. Incurables! Est-ce là un langage chrétien! Incurables! Je sais que c'est un titre, une constatation, un motif à bien faire, mais je suis néanmoins blessé par le libellé brutal de cette sentence sans appel. Le boucher est du ciel, l'espoir est de la terre et le lâche qui n'a pas sa place marquée qu'au frontispice de l'enfer.

Incurables! Le médecin prudent va-t-il confier ses secrets cruels à son malade? Pourquoi laisse-tu cette tâche à la robe, ô charité!

La vue de ces vieillards condamnés serre le cœur, mais l'aspect des enfants fait à l'âme une blessure bien autrement profonde. À l'âge des sourires, ce deuil ne doit finir qu'au tombeau! Le désespoir accroupi, inflexible et morne, au seuil même de la vie!

Il jouaient, mais ce n'était point ces cris bruyants de l'enfance valide. L'œil se détourne de ces pauvres joies.

Comme dernier trait du paysage, il y avait enfin, au delà des Incurables, la prairie du Vénitien en écheur, petit triangle de verdure où boitaient maigres et mornes, en attendant l'heure suprême, ces autres invalides, les chevaux destinés à l'abattoir.

Eh bien, parmi toutes ces hontes, toutes ces douleurs, toutes ces larmes, la maison isolée avait été longtemps un paradis. Nous savons pourquoi Trémer l'avait choisie, lui, jeune homme brillant et heureux. Là-bas, sur le verant du Calvaire, derrière ces hôtels si pittoresquement perchés sur le débris du vieux Rennes, une autre maison montrait sa fenêtre souriante. Il y avait là deux croisées ornées de rideaux blancs. Quant les croisées s'ouvraient, on voyait un lit virginal avec l'image de Marie, posée au-dessus d'un bénitier dans la rue.

Dès le matin, il y avait un brodeuse qui venait s'asseoir avec son ouvrage auprès de la fenêtre. Savait-elle qu'on la regardait? Bien souvent elle était pensive, et parfois sans qu'elle y songeât, ses grands cheveux inondaient son visage.

Comme elle était jolie, à rejeter leurs masses balancées derrière ses épaules, d'un mouvement brusque et mutin!

Le vous le dis, celui qui la guettait, l'heureux jeune homme, savait lire la pensée sur ce front rêveur et charmant. Je vous le dis, les heures passaient trop courtes, et la maison de Trémer était un paradis.

Vers le milieu de la matinée, un autre visage apparaissait dans le champ de la lunette, toujours braquée sur le même but. Un front se penchait, un front divin, sur la tête de la brodeuse, renversée de la même façon. Des boucles brunes tombaient et se mêlaient aux blonds anneaux. C'était Marguerite qui venait embrasser sa Clémence chérie.

Point de doute pour celle-là: elle savait, car elle se cachait de sa belle petite Clémence pour envoyer au loin un baiser au télescope.

Le baiser parlait, voltigeant comme un oiseau du ciel, et arrivait fidèle à son adresse.

Que pouvaient les tristesses de l'entourage contre ces jeux adorés? (A Continuer.)

SALLE DE MUSIQUE.



CAPT. C. E. HOLIWELL,érant

LUNDI ET MARDI

Les 5 et 6 novembre.

ENGAGEMENT DE

Mme. LANGTRY

(Avant son départ pour l'Australie)

[Appuyée par

Sa propre troupe d'artistes.

M. C. A. MENDAM, Administrateur

Elle paraîtra avec les charismes comédies

LUNDI SOIR

SCÈNE FOR SCANDAL.

MARDI SOIR

SHE STOPS TO CONQUER.

Le plan de la Salle est maintenant ouvert chez le Capt. C. E. Holiwell. Sièges réservés, \$3; Admission, \$1 50; Galerie, \$1.

Les compagnies de chemins de fer ont bien voulu consentir à accorder des billets de retour à prix réduit aux personnes d'assurant en dehors de la ville et qui exhibent des billets de spectacle de Mme. Langtry.

28 octobre, 1883. 293

NOUVEAUTÉS POUR MESSIEURS

VENANT D'ARRIVER:

Camisoles en Laine d'Agneau Écossais.

Tweed Écossais.

Canadiens.

Caléons

Tissus en Diagonale noir et de Fantaisie.

Col et Poignets d'hommes gouts.

Mouchoirs, Foulards, Cravates en Soie.

Essayez nos Chemises Blanches de 75 cents.

CHEMISES FAITES A ORDRE.

Habits d'hommes faits sous le plus court délai.

A. W. Leitch,

RUE LA FABRIQUE.

16 oct 1883

DÉMÉNAGÉ.

Le sousigné informe ses nombreuses pratiques, les personnes de la campagne et le public en général, qu'il a transporté son établissement au

No 26, RUE DORCHESTER,

en face de la manufacture de G. Bresse, et qu'il continuera comme par le passé à exécuter toute sorte de tournage et découpage, soit pour église, menuiserie, menuiserie, etc. Billes pour Billard, Croquet, Quilles, etc.

M. ROUSSEAU ayant ajouté la vapeur à son nouvel établissement, sera en état de servir ceux qui voudront l'honneur de leur patronage sans le plus court délai.

Une visite est sollicitée.

L. ROUSSEAU,

Tourneur,

26, rue Dorchester.

23 oct 1883.

DEMANDE.

On demande un jeune garçon de 10 à 14 ans sachant parler le français et l'anglais et ayant de bonnes références.

Aussi: Un jeune homme bien recommandé sachant les deux langues, comme agent.

S'adresser à G. H. LEROUX,

No 71, rue de l'Église, St-Roch.

2 nov, 1883.—2f. 302.

QUINCAILLERIES!

FERRONNERIES, ETC.

Mde. Vve. Frs. DUMAS, à l'honneur d'adresser ses plus sincères remerciements à ses pratiques et au public en général, pour le libéral encouragement qu'elle n'a cessé de recevoir depuis le décès de M. Frs. Dumas, son mari, il y a environ 5 ans, ou depuis qu'elle a dû prendre la direction de l'établissement.

Mde. Vve. DUMAS profite de la circonstance du nouvel agrandissement de son magasin pour informer ses amis et le public en général qu'elle a pris des mesures pour ne manquer de rien en ce qui concerne le commerce de Quincailleries, consistant en: Peinture, Huile, Vernis, Vitres, Etc. Tout ordre sera rempli avec promptitude et à la plus grande satisfaction de tous ceux qui voudront bien l'encourager.

À l'enseigne de la TARIÈRE, Coin des rues St-Paul et St-Nicolas, Palais.

En face du dépôt du chemin de fer du Nord.

Mde. Vve. Frs. DUMAS,

30 oct 1883.—1s 295

Beaulieu & Godbout,

MARCHANDS-TAILLEURS.

97, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH.

Ont l'honneur d'adresser leurs plus sincères remerciements à leurs amis et au public en général pour le bienveillant patronage qu'ils ont bien voulu leur accorder.

Le public trouvera à leur magasin des étoffes de toutes variétés pour les saisons d'automne et d'hiver, ainsi qu'une belle variété d'articles de toilette pour Messieurs: tels que Chemises, Col, Cravates, Caleçons, Bretelles, Mouchoirs, en un mot tous les articles qui entrent dans la toilette de l'homme.

Toute commande pour coupe et confection de vêtements est exécutée sous le plus court délai, d'après les modes les plus nouvelles, et à des conditions très-avantageuses.

Une visite est sollicitée.

BEAULIEU & GODBOUT.

20 oct. 1882.—1m. 268.

COURS D'ANGLAIS.

M. PURDIE, ouvrira une classe d'anglais pour les élèves de langue française, jeudi soir, le premier novembre prochain. La classe durera de 7 à 9 heures p. m.

Conditions: \$2 par mois. No 9 rue Ste. Marguerite, St. Roch.

28 octobre, 1883.—1sp. 924

VIEUX HABITS.

Les personnes qui ont des vieux habits et des meubles à vendre feront bien de s'adresser au No 318 Rue ST-JOSEPH, St-Roch.

A. VARIN.

26 oct 1883. 244

DEMANDES.

Un opéra sur photographie et un retoucheur. Aux qui sauront le métier comme il faut, on donnera un salaire libéral. S'adresser entre six et sept heures P. M. à

L. J. JONES, photographe, 42, rue de la Fabrique.

26 oct 1883—6f 2-6

Dr Chs. Aug. Verge,

Professeur de Pathologie interne à l'Université-Laval.

MEDECIN CONSULTANT.

Bureau, 67, rue Ste-Anne, Haute-Ville.

22 oct 1883.—1mp 272.

HUITRES FRAICHES.

MME LEMIEUX, marchande de fruits fleurs naturelles, etc. vient de recevoir de huîtres du bas du golfe, semblables à celle qu'elle vendait l'automne dernier—c'est-à-dire que la qualité est de beaucoup supérieure à la générale. Les huîtres offertes en vente. Le prix chez Mme Lemieux est de 10 cts par cent de moins qu'ailleurs, même en les ouvrant avant de les livrer à domicile.

Fruits de la saison. Une visite est sollicitée, au DEPOT DE FLEURS NATURELLES, 72, rue St-Jean Haute-Ville.

12 sept 1883.—12m.

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT.

TIMOLÉON POLAC.

Suite.

Comme l'avait prédit Damouchet, un triple élat de rite punctua sa phrase.

—Comment aviez vous pu déjà consulter les cartes sur un héritage dont vous ne vous doutiez même pas quand vous êtes entré dans mon cabinet ? reprit le notaire.

—Voilà justement ce qui augmente ma confiance, car c'est quand rien au monde ne pouvait faire supposer l'héritage qu'une tireuse de cartes a prédit que le plus bel avenir m'était réservé.

—Une faceuse qui a voulu se moquer de toi, dit Timoléon en goguenardant.

—Ecrreur, cousin.

—Pourquoi ?

—Parce que ce n'est pas à moi que cette prédiction a été faite.

—A qui donc ? à ta femme ?

—Non, à mon rôtisseur... Oui, oui, riez, riez... mais la chose n'en est pas moins vraie... Apprenez qu'il y a une douzaine de jours, ma famille et moi, nous mourions de faim, quand tout à coup, je vis entrer, suivi de son aide, le rôtisseur qui habite ma maison. L'un et l'autre étaient chargés de plats qu'ils posèrent sur tous les membres... même sur la table de nuit, où fut placé un jambon. Et comme je m'étonnais de ces victuailles en me disant trop pauvre pour les payer, le rôtisseur me répondit : " Mangez sans crainte, vous me payerez plus tard ; j'attendrai, car une tireuse de cartes m'a annoncé qu'un superbe avenir vous est réservé."

Et Damouchet, cela dit, ajouta encore sur le ton de la plus ferme conviction :

—Donc j'ai confiance dans les cartes et je partirai quand même.

Nous laissons à deviner quelle pinte de bon sang se faisait Bikel, dans son coin, pendant cette histoire de rôtis sur.

Il fut mis fin à la scène par cette proposition de M. de la Morpisel.

—Puisque vous êtes tous deux décidés à partir, il faut profiter d'une expédition que le gouvernement envoie au Sénégal... Le commandant est de mes clients et de mes amis... Pendant huit jours encore, il demeurera en rade de l'île d'Aix... Voulez-vous que je vous donne une lettre de recommandation pour qu'il vous reçoive à son bord ?

—Accepté ! répondirent les deux cousins et Bikel.

En deux minutes, M. de la Morpisel eut écrit la lettre offerte et il la tendit au tailleur en disant :

—Aussitôt arrivés là-bas, vous ferez directement connaître au vaisseau du commandant... il est inutile que l'on sache que vous êtes des passagers de faveur.

—Et comment s'appelle ce vaisseau ? demanda Bikel.

La Méduse, répondit le notaire.

VIII

Notre intention n'étant pas de raconter tout au long l'expédition de la Méduse, nous nous contenterons d'en relever seulement les détails qui sont utiles à notre histoire. Déposés en 1808 par les Anglais de ses établissements sur la côte occidentale d'Afrique la France les avait reconquis par les traités de 1814 et 1815 qui lui rendaient le littoral depuis le cap Blanc jus qu'à l'embouchure de la Gambie.

Deux années après sa restauration, le gouvernement des Bourbons n'avait pas encore pensé à replanter le drapeau français dans cette colonie, ou, plutôt, il avait fallu deux ans au fameux Dabouchage, ministre de la marine, pour organiser cette expédition de quatre voiles qui avait charge d'aller ravitailler le Sénégal en hommes, matériel, vivres et munitions. Les Anglais, voyant que nous ne prenions pas possession, avaient continué, malgré les traités, d'exploiter tranquillement le pays, attendant pour déménager que la France leur donnât congé.

A cette époque où la vapeur n'avait pas encore reçu son application à la marine, la navigation à voiles était une véritable science, très compliquée, qui exigeait un long et sérieux apprentissage et une pratique incessante. Le salut de l'équipage et du navire dépendait donc uniquement du savoir nautique, de l'expérience et du sang-froid de l'homme à qui avait été confié le commandement suprême.

Ce fut sur ces données, qui lui indiquaient le choix à faire, que le ministre Dabouchage, ayant à nommer le chef de l'expédition du Sénégal, duquel allait résulter le sort de quatre bâtiments, désigna... devinez qui ? Vous ne trouveriez jamais ; autant donc vous l'apprendre... désigna un receveur des droits réunis. Il est vrai que, jadis, il avait débuté dans la marine. Mais, depuis vingt cinq ans qu'il n'avait remis le pied sur un navire, son emploi de receveur devait lui avoir complètement fait oublier le peu qu'il avait appris, supposé qu'il eût appris quelque chose.

Il faut aussi ajouter que cette incapacité hors ligne se tenait au premier rang des fanatiques qui s'égoïssaient à chanter :

Monarque, ami de l'olivier, Toi, que le ciel... etc.

Ce fut pareillement dans ce chœur de sectaires qu'on choisit les ineptes escamoteurs de commandement auxquels furent confiés l'Alouette, l'Éléphant, le Golo, le Lynx, la Licorne et autres navires de l'Etat, qui, à la même époque que la Méduse, périrent par l'ignorance de leurs capitaines ou ne furent sauvés du naufrage que par les lieutenants, qui, à l'heure du péril, forcèrent les chefs incapables à abandonner le commandement. Pour récompense, ces sauveurs furent, à leur retour au port, traduits en jugement. La Restauration, on le voit, était le bon temps pour les gens de mérite.

Revenons à notre sujet.

Ce fut le 17 juin 1816, à sept heures du matin, que l'expédition du Sénégal partit de la rade de l'île d'Aix. Les navires qui en faisaient partie étaient la frégate la Méduse, la corvette l'Eclat, le brick l'Argus, et la flûte la Loire. Ces bâtiments étaient chargés de provisions de toutes sortes destinées, nous l'avons dit, à ravitailler la colonie. Outre l'infanterie de marine, composée de deux cent cinquante-cinq hommes, qui devait là-bas tenir garnison, ils emportèrent cent dix émigrants qui allaient tenter la fortune en ce pays lointain. C'était donc, en plus des quatre équipages, un personnel de trois cent soixante-cinq individus, dont deux cent quarante avaient été embarqués sur la Méduse.

C'est parmi ces derniers que nous retrouverons Bikel, sa fille, son gendre et le cousin Damouchet, dont la confiance dans les cartes était demeurée inébranlable.

—Semblable à l'entraîneur qui suit partout le cheval qu'il a dressé, pour qu'il ne perde rien de ces avantages qui doivent lui assurer le prix, le tailleur n'avait pas hésité un instant à accompagner Polac. Le gros homme, quand il avait une idée, la suivait jusqu'au bout du monde.

—Timoléon a beau m'affirmer qu'il est toujours malade en mer, s'était-il dit, il se peut que, cette fois, la mer lui fasse grâce. Laisse à lui-même, mon gendre dévorerait. Je dois donc être là pour veiller au grain.

Et, dans ses bagages, il avait emporté un ample provision de son fameux moka.

Mais où le courage de Bikel, si brave pour lui-même, avait faibli, c'était à propos de Paméla, qui, malgré tout, n'avait pas voulu se séparer de son mari.

—On m'a promis un voyage de nocce, répétait-elle.

—Mais nous allons au diable, ma chérie, disait le papa.

—Ta, ta, ta, je ne veux pas qu'on suppose que mon mari m'a plantée là le lendemain des nocces. La loi m'ordonne de suivre mon époux partout où il lui plaît de résider ; le mien me l'a dit. Timoléon va au diable, dis-tu... J'irai au diable.

—Mais ton piano, ma bichette... songes-y donc ! quelle privation pour toi, car nous ne pouvons pas l'emporter !... Ne m'as-tu pas dit cent fois que l'existence serait vile pour toi sans piano ? disait le père en s'adressant à l'âme de la musicienne.

Dans ce vide que devait laisser l'absence du piano, il s'était glissé, depuis la veille, un époux, ce qui fit que Paméla demeura insensible à cette perspective de rester des mois sans faire grincer les dents des malheureux auxquels il était donné d'entendre le vacarme de son beau talent.

Elle avait donc résisté à toutes les sollicitations du papa, même quand il s'était écrit avec un certain lyrisme :

—Pensez-tu à mes affres de toutes les secondes quand je te verrai à la merci des flots capricieux ?

A continuer

TERRE A VENDRE.

Dans le comté de Stanstead, province de Québec, à un mille et demi de Georgeville et à huit milles de la station de Magog, faisant front au lac Memphremagog, une propriété de première classe de trois cent soixante arpents, dont 150 en gros bois qui n'a pas été exploité, avec une excellente sucrerie, de 1000 arbres, cabane à sucre toute montée.

La terre est forte et jaune, et pendant la dernière saison, on a récolté cent tonnes de foin.

Le rendement du blé est en moyenne de trente minot l'acre.

On peut faire paître sur cette ferme 35 vaches et d'autres animaux.

Il faut que cette propriété soit vendue. C'est donc une bonne occasion d'acquérir une propriété de valeur.

Pour plus amples détails, s'adresser à W. N. IVES, Georgeville, Province de Québec. 304.

CANADA, Province de Québec, District de Québec. Dans la Cour de Circuit. No. 2366.

JOSEPH A. LETELLIER, Demandeur.

J. B. Z. DUBEAT, Défendeur.

AVIS PUBLIC est pour le présent donné qu'en vertu d'un Fieri facias de Bonis les meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus le DOUZIEME jour de novembre courant à deux heures de l'après-midi, consistant en effets de groceries Vin, Champagne etc, à son magasin. Et à trois heures le même jour au domicile privé du dit défendeur ses meubles et effets consistant en sideboard, tapis, chaises, bibliothèque etc, etc.

ARTHUR SOULARD, H. C. S. 3 nov 1883—1f. 205.

PERDU.

Avant-hier, depuis le magasin de M. Binst à celui de M. Pilon, rue St-Joseph, un porte-monnaie contenant \$4.45. La personne qui le rapportera à Mme Ségain, rue Jésus, N° 11, obligera infiniment et sera récompensé. 31 oct 1883—2fg.

LAMPES, LUSTRES, VASES

Vases, Setts à Bureaux de Toilettes et Cristaux.

Lampes d'églises brochantes 2 et 3 branches et Braguettes avec 1/2 et 3/4 de gros. Un assortiment de Vases de toutes variétés, Setts à Bureaux de Toilette à 25 et 30 la paire et \$1.00 le set en montant. Lustres pour chapelles d'églises, 3, 5, 7 et 4 branches en nickel et enivre poli, montés avec cristaux, à 1/2 et 3/4 de gros, Lampes Tempie et autres à prix de gros et unis avec abat jour et plumeaux. 30 et 35 en montant, Portland Kerosine, 30 et 35 en montant. A. E. VALLERAND, 67, rue Dalhousie, Québec.

26 oct 1883

A L'ENSEIGNE DU LOUP.

GRAND LOT

Peaux de Buffles

650 PEaux DU NORD-OUEST

2,000 Casques, A VENDRE

EN GROS ET EN DETAIL.

Alf. L. G. Dugal,

15, RUE NOTRE-DAME, Basso-VII

18 oct 1883.—3m E 8:J-C 257

HUITRES FRAICHES,

Harangs et Morue.

A vendre à bord de la goëlette Good Intent, au quai de Via Convoy, rue St-Pierre une grande quantité d'huitres toutes fraîches, de harangs et de morue.

A vendre à bonnes conditions.

Capt. D. MABE.

24 oct 1883.—6fp 27

AUX FAMILLES.

Magasin de Provisions, Epicerie, Vins, Liqueurs, etc.

N° 319, RUE SAINT-JOSEPH

Vis-à-vis l'église de la Congrégation Saint-Roch.

L. P. Pelletier & Frere

Faisant le commerce dans cette ligne d'affaires depuis plusieurs années, se font un devoir aujourd'hui, d'adresser leurs remerciements les plus sincères à leurs nombreux clients.

Les soussignés profitent de cette circonstance pour informer leurs amis et toutes les familles en général, tant de la ville que de la campagne, qu'ils possèdent un magasin des mieux approvisionnés. Tout y est de premier choix : Epicerie, provisions, conserves alimentaires, thés dans tous les prix, jusqu'à 12 et 15 la livre, café de première marque ; liqueurs spiritueuses et de tempérance les plus délicieuses, sucres blancs, cassonades de Barbade et raffinées, dans tous les prix, même les plus réduits. En un mot tous les articles qui entre dans cette branche de commerce.

Enfin les soussignés ont l'honneur de solliciter les familles de bien vouloir les honorer d'une visite pour s'assurer par elles-mêmes des avantages qu'elles peuvent trouver en achetant leurs provisions et leurs épicerie dans cet établissement.

L. P. PELLETIER & FRERE, Marchands-Epiciers 216

3 oct 1883—3m

Balances imperiales

Manufacture au No 4 Rue St-Joseph

(Ancienne Fou e Marcolle.) DÉPOT AU No RUE ST-PAUL.

M. P. J. COLLINS a l'honneur d'informer le public, les marchands de la ville et des campagnes, les cultivateurs ainsi que les pêcheurs du golfe St-Laurent qu'il possède aujourd'hui la plus belle et la plus considérable manufacture de balances, imperiales depuis la plus petite pesée jusqu'à la plus forte (balance patente, plateformes) d'au-delà de dix mille livres.

Il se charge aussi de toute réparation et change les balances, et un certificat d'inspection est donné à chacune de ces balances.

A vendre aussi, une grande variété de peles, Bombes et Chandrons à des prix très modérés.

Toute commande pour ouvrage en fonte sera exécutée sous le plus court délai.

P. J. COLLINS. 25 juillet 1883—6m. 7.

Societe de Construction Permanente de Quebec.

No 23, RUE SAINT-JEAN

A PRETER. \$15,000, Termes et conditions faciles.

La Société prête sur propriétés immobilières et sur ses parts.

A VENDRE. UNE MAISON, rue Richelieu, No 72.

“ “ “ Scott, No 79.

“ “ “ Plessis, No 17.

“ “ “ Commissaires, Saint-Roch

“ “ “ Laberge, No 10.

“ “ “ St-George, Lévis.

“ “ “ No 3, rue Ste-Hélène, St-Sauveur

Deux terrains vacants, l'un situé rue La-Pelletie et l'autre rue St-Olivier, à bien louer.

QUAIS et lots vacants, rue Champigny

A LOUER. Un logement, rue Richelieu, No 72.

J. G. GOURDEAU, 82c-état

Québec, 4 juillet 1883.

TRESOR

— DES — NOURRICES et des MERES

— DE — Dr PICAULT.

C'est en effet un véritable Trésor pour les meres. Procure à l'enfant malade un sommeil doux et réparateur. Au contraire des autres remèdes, il détruit les causes du mal au lieu de seulement engourdir les douleurs. Sous l'influence du Trésor des Nourrices et des Mères, des enfants malades scrofuleux, rachitiques, ont recouvré une santé vigoureuse.

Détruit les vents, régularise es selles, arrête les omissements et la diarrhée, facilite la poussée des dents, exempte les enfants des convulsions.

LE TRESOR DES NOURRICES ne peut faire que du bien aux enfants qui en font usage.

Directions complètes sur la bouteille.— Méfiez-vous des contrefaçons.

En vente chez tous les pharmaciens. Préparé seulement par les propriétaires H. Suzien, Evans & Co, Montréal. 29 mai 1883.



BUREAU DU TRESORIER DE LA CITE.

Québec, 17 Oct. 1883.

PAYEZ VOS TAXES.

AVIS est par le présent donné que si les Taxes de l'année courante ne sont pas payées sans délai, les comptes seront remis à la Cour du Recorder pour être collectés.

Tous comptes dus pour trois mois seront également remis à la Cour du Recorder s'ils ne sont payés de suite.

C. J. L.-LAFRANCE, Trésorier de la Cité.

T. TAYLOR,

MARCHAND-TAILLEUR,

35, Rue St-George,

FAUBOURG ST-JEAN,

A l'honneur d'adresser ses plus sincères remerciements à ses patrons pour l'encouragement qu'ils n'ont cessé de lui accorder et il profite de cette circonstance pour les informer de même que le public en général qu'il tient toujours en magasin des tweeds de première marque, ainsi que draps fins casimir et toute étoffe pour pardessus d'automne et d'hiver, dans tous les prix d'après les modes les plus récentes.

Aussi, articles de toilette pour messieurs.

2 sept 1883—1m 200

Fumier a Vendre.

ENVIRON 1500 VOYAGES DE FUMIER seront vendus à l'encan, à la Quarantaine des animaux à Lévis, MAKDI le 16 Octobre prochain à 2 heures de l'après-midi.

On pourra visiter tous les jours de 10 A. M. à 11 A. M.

Conditions : La moitié du prix d'achat devra être payé immédiatement après la vente et l'autre moitié le 1er janvier 1884.

Pour plus amples information s'adresser au Contre Maître de la Quarantaine ou à J. A. COUTURE,

49, rue des Jardins. 29 sept 1883—03fps 207

NOUVEAUTÉS CANADIENNES

D'AUTOMNE,

— CHEZ —

Davidson & Horan,

172 Rue ST-JEAN

— ET —

5, Rue de la Traverse, Lévis.

Nous venons justement d'étaler un assortiment de Tweeds Canadiens des plus considérables et du meilleur marché que nous ayons jamais offert à nos patrons et au public, dans les prix de 65 cts à \$1.50 par verge. Nous sollicitons une visite d'inspection.

Nous avons aussi ouvert une classe de Flanelles grises, larrées et carreaillées de première qualité. 3 sept. 1883.

CHARLES E. ROY,

53, Rue du Pont, St-Roch,

IMPORTATEUR

— DE —

CUIRS FRANCAIS, ANGLAIS

— AINSI QUE —

Fournitures pour Chaussures.

AUSSI,

Negociant en Cuir Domestique

SPECIALITE DE BAUDRIER,

“ CHAMPLAIN,” “ BORTON,”

Veau Français, “ S. Ulmo, Lyon.”

ELASTIQUE, CIRAGE, VERNIS,

FIL DE TOUTES LES SORTES, E

GROS et DETAIL.

31 mai 1883—5m E C

APRÈS LE SERMON.

(Suite et fin.)

III

A neuf heures, quand Louise revint du sermon, Paul n'était pas encore rentré.

—Hum ! murmura la jeune femme, les cartes ou les échecs lui auront fait oublier sa fatigue.

Elle prit un livre et essaya de lire quelques pages ; mais elle le ferma bientôt et se mit à la fenêtre. De temps en temps, dans la rue—nous avons dit que ceci se passait en province—Mme André apercevait la silhouette de quelques piétons marchant rapidement ; mais le bruit des pas de Paul—ce bruit qu'elle connaissait si bien—ne se faisait pas entendre.

A onze heures, l'inquiétude la saisit. Deux ou trois fois, depuis son mariage, Paul était allé à son cercle ; seulement il n'était jamais rentré aussi tard. D'ailleurs ce cercle—elle le savait—formait tous les soirs à onze heures. Louise appela Joseph—un valet de chambre qui remplissait également les fonctions de cocher et de jardinier—et se voya au cercle savoir si l'on avait vu Paul. Le garçon—il était déjà couché—se leva et répondit à Joseph que M. André était venu vers huit heures, mais qu'il était reparti presque aussitôt.

En apprenant cela, la pauvre jeune femme sentit une sueur froide lui passer sur le corps : évidemment, il était arrivé malheur à Paul. Puis, tout à coup, une autre pensée lui traversa l'esprit et la frappa douloureusement au cœur : si son mari la trompait ! Cette idée la torturait et la rendait cruelle. Elle en arrivait à souhaiter d'être veuve plutôt que lâchement abandonnée. Chez elle la "femme" reparaisait tout entière.

—Joseph ! s'écria-t-elle en essuyant ses yeux.

—Madame ?

—Allez vite chez M. Dufresnay, mon père... Réveillez-le... Dites-lui qu'il faut absolument que je le voie.

—Bien, madame.

Quand M. Dufresnay arriva, Louise se jeta dans ses bras et éclata en sanglots.

—Allons, ma chère enfant, dit l'ancien juge d'instruction, à qui Joseph avait tout raconté, il ne faut pas te désolez ainsi. Ton mari reviendra, sois-en sûre.

—Il reviendra, dis-tu ? Tu sais donc où il est ?

—Moi ? Non... Seulement je m'en doute un peu. Tu sais ce que je t'ai dit, avant ton mariage ? Tu as fait la sourde oreille... Tant pis pour toi ! D'ailleurs, où veux-tu que j'aille chercher ton mari ? Je ne connais pas qui il fréquente...

—Ah ! je suis bien malheureuse ! Et les sanglots de la pauvre Louise redoublèrent.

—Voyons, voyons, calme-toi ! reprit M. Dufresnay. Tu te cogneras la tête contre les murs que cela ne chargerait pas les choses... Le mieux eût été de ne point épouser ce joli monsieur là.

—Il était si bon ! Hier encore tout me faisait croire qu'il n'aimait que moi au monde.

—Oni... C'est toujours comme ça la veille d'une trahison—Ah ! si tu avais voulu m'écouter !... Mais non... Tu rétais comme une petite sottise : "Je l'aime ! je l'aime !"

—C'est affreux !

—Sans doute.

—Je ne veux plus le revoir !

—Je comprends ça.

—Nous divorcerons !

—Diable !... diable !... Tu t'emballer... D'ailleurs, ma chère enfant, la loi n'est pas encore votée... Le Sénat...

—Pas votée ! interrompit Mme André, pas votée ! Mais qu'est-ce qu'on attend donc pour voter une loi aussi utile ?

—Utile ?... Hum !... Ce n'est pas l'avis de l'abbé Dabrilant...

—Il en parle à son aise, lui, l'abbé Dabrilant... S'il était à ma place !... Je vais aller trouver un avocat, un avocat... le tribunal !...

A la vue de son mari, Mme André se calma subitement. De même que le soleil se montre quelquefois au milieu de la pluie, un éclair de joie passa sur le visage de la jeune femme, pendant que de grosses larmes roulaient encore dans ses yeux. Louise allait certainement se jeter au coup de Paul, lorsque M. Dufresnay se plaça devant elle et l'empêcha.

—Pardou, monsieur, s'écria-t-il en s'adressant à son gendre, pardon, où avez-vous passé la nuit ?

M. Dufresnay avait dit cela d'un ton excessivement sévère ; jamais l'ancien magistrat n'avait interrogé un "prévenu" avec plus d'autorité.

—Ma parole d'honneur, fit Paul en souriant, vous êtes magnifique ! Quel beau jeu d'instruction vous deviez faire !

—Assez de plaisanteries, monsieur ! Répondez : où avez-vous passé la nuit ?

—En très bonne compagnie, cher beau-père.

—Où, en compagnie de... Ah ! tenez, c'est honteux !

—Honteux ! On voit bien, cher beau-père, que vous parlez sans savoir... Honteux !... J'étais avec des saints... des vrais...

—Encore vos plaisanteries ! Mais vous ne voyez donc pas, monsieur, les larmes de votre femme ?

—Ma chère enfant, dit Paul, en prenant les mains de Louise, si tu savais ce qui m'est arrivé, tu ne pleurerais pas, je t'assure... Au contraire... Figures-toi que j'ai couché dans l'église.

—Dans l'église ! répéta Louise, en faisant un mouvement d'épaules qui n'échappa pas à André.

—Oui, dans l'église... Tu as beau hausser les épaules... Je sais bien que c'est raide, mais c'est pourtant comme ça.

—Décidément, reprit M. Dufresnay, vous n'êtes pas fort, mon gendre... Quand on ne sait pas mieux mentir, on devrait...

—Ah ! monsieur Dufresnay, interrompit Paul je vous prévins que vous n'êtes plus drôle du tout... Si vous voulez que je reste calme, m'okrez, je vous prie, vos expressions... Ah ça ! vous me croyez donc bien bête ? Si j'avais été coupable, je vous aurais brodé une petite histoire qui eût passé comme une lettre à la poste.

—Hum ! ce n'est pas sûr.

—C'est certain, au contraire... Vous n'avez pas, je suppose, la prétention de n'avoir jamais été "roulé" tout juge d'instruction que vous étiez. Je vous aurais donc "roulé" une fois de plus : mais pourquoi me mettre en frais d'imagination ? Après tout, non aventure, si sottise qu'elle soit, n'a rien de déshonorant. Je vous la raconte, tout simplement, et si vous ne me croyez pas... tant pis pour vous !

—Avouez aussi qu'il faudrait être bien naïf pour croire que vous avez passé la nuit dans l'église—un lieu où vous n'allez jamais.

—Cher beau-père, vous savez : Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Enfin, je le répète, je suis resté toute la nuit dans l'église, par la bonne raison qu'on l'y a enfermé ; et on m'y a enfermé par ce que j'étais endormi dans un coin où l'on ne pouvait m'apercevoir... Du reste, voici la chose :

Hier soir, en sortant d'ici, je me rendis au cercle, où je ne trouvai que le garçon. Je passai aussitôt, et après avoir flâné à droite et à gauche, en fumant un cigare, je me dis : "Tiens, si j'allais entendre ce terrible père Dabrilant ?..." Car il paraît qu'il est terrible, ce père Dabrilant !...

—Mais dit Mme André, toujours incrédule, comment cette idée a-t-elle pu te venir, une demi-heure à peine après avoir refusé si catégoriquement de m'accompagner à ce même sermon ?

—Mon Dieu, ma chère amie, c'est bien le hasard : n'ayant rencontré personne au cercle, ne sachant où aller, je...

Où, interrompit Louise, tu as pensé tout de suite, au père Dabrilant... C'est bien cela !

—Hein ! tu vois... Enfin, — pour en revenir à mon histoire, — je suis entré dans l'église, je me suis assis à l'écart, dans l'ombre, auprès d'un confessionnal, et là, je me suis endormi.

—Ce n'est pas pardonnable !

—Tu sais bien, ma chère amie, que j'avais chassé toute la journée... J'étais moulu !

—Mais, quand le sermon a été fini ?

—Quand le sermon a été fini, j'ai continué de dormir... Ah ! je dor-

mais bien, je t'assure... Bref, tout le monde est parti, et moi je suis resté... On m'a bien et bien enfermé. Je n'ai pu sortir qu'à six heures ce matin, quand les portes ont été ouvertes. Voilà !

—Et tu crois cela, foi ? dit M. Dufresnay à sa fille.

—Ah ça ! cher bien-père, s'écria Paul, est-ce que vous allez recommencer ?

—Nous vous connaissons maintenant, monsieur, reprit l'ancien juge d'instruction. Ce n'est plus à nous qu'il faut conter vos...

—Mensonges, n'est-ce pas ?

—C'est vous qui le dites... Voyons est-il supposable qu'on puisse dormir pendant un sermon ou le prédicateur a omé contre ?...

—Eh bien ! s'il a tonné, interrompit Paul avec impatience, s'il a tonné, il n'a pas tonné... assez fort, voudrait tout... Voyons, ma chère Louise, tu n'as donc plus confiance en moi ?

Et comme la jeune femme se taisait, Paul ajouta avec un sérieux des plus comiques :

—Ah ! si saint Roch pouvait parler !... J'étais couché en face de lui—sur deux chaises...

—Oni, murmura M. Dufresnay, mais vous savez parfaitement que saint Roch ne...

L'ancien juge d'instruction n'eut pas le temps d'achever... La porte s'ouvrit, et Joseph, le valet de chambre, entra, tenant à la main un portefeuille qu'il présenta à Paul en disant :

—Monsieur, voici votre portefeuille qu'un bedeau vient de rapporter. Il l'a trouvé, m'a-t-il dit, ce matin, dans l'église, auprès de la chapelle de Saint-Roch.

—Eh bien ! cher beau-père, fit Paul en souriant d'un air gogard, que dites-vous de ça ? Saint Roch a pourtant parlé...

—Mon gendre, je vous fais mes excuses... Je m'incline devant ce portefeuille.

—Ce n'est pas malheureux ! Et toi, Louise, me crois-tu maintenant ?

—Oni, mon bon Paul, s'écria la jeune femme, en se jetant dans les bras de son mari. Seulement...

—Seulement, ma chérie ?

—Seulement, ce n'est pas gentil, tout de même, d'avoir... dormi pendant le sermon...

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS : "28 Cedar St., New York, 25 Octobre, 1882.

"Messieurs : Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins ; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencent à se montrer, et peu à peu se multiplient à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrais facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE : "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et insupportables, et à chaque mouvement de mon corps le sang coulait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer ; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante-treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable ; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882. A vous sincèrement, HIRAM PHILLIPS."

Le SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes ; prix \$1, six pour \$5.

Succession de feu Louis Bilodeau.

Parentan sera vendu LUNDI et MARDI, les 5 et 6 NOVEMBRE prochains, à la résidence de feu Louis Bilodeau, à Ste-Foye, tout le mobilier de la succession, comprenant : meubles de ménage, animaux, instruments aratoires, produits de ferme, etc. 15,000 livres de foin. 1,400 livres de patates. Grains, etc. On venait le soir à vente privée avant l'encan. La vente à 10 A. M. chaque jour et pour argent comptant seulement. S'adresser à V. W. LARUE, N. P., 14, rue Garneau. 27 octobre 1883—92-C-E 113

Succession de feu Louis Bilodeau.

A VENDRE.

Tous les immeubles de cette succession, comprenant : 1o Un grand terrain vacant (42-6 x 114-6) sur le côté sud de la rue St-Jean, près de l'Eglise. 2o Maison de ville toute neuve, en pierre et en brique sur la rue St-Jean, côté sud, près de l'Eglise, avec grand cour, écuries et remises. 3o Superbe résidence à Ste-Foye avec grande terre en parfait état de culture, comprenant deux maisons, plusieurs granges, remises, fournils et autres dépendances. Il y a 200 voyages d'herbes rendus sur les lieux. Etangs artificiels, jardins magnifiques, site enchanteur. On s'y rend de la ville en trente minutes, même avec la diligence publique. 4o Une autre petite terre avoisinant, dont partie en culture et partie bien boisée en bois de toute sorte. 5o Une terre au Cap Rouge, avec grange neuve de 60 pieds ; partie en culture et partie en bois. Les acheteurs auront l'avantage de pouvoir acheter tout le roulant déirable les 5 et 6 novembre prochains lors de l'encan du mobilier tel qu'annoncé ci-haut. Pour informations, s'adresser sur les lieux ou au Notaire soussigné. Les offres devront être faites par écrit, adressées au soussigné et elles devront indiquer l'importance et mentionner si c'est pour argent comptant ou les conditions de paiement. Argent comptant préféré. Québec, 27 octobre 1883. V. W. LARUE, N. P., 14 rue Garneau. 27 octobre 1883—Im C-E 112

Succession de feu Louis Bilodeau.

Les débiteurs de cette succession sont priés de payer sans délai et les créanciers qui n'ont pas déjà fait leurs réclamations voudront bien le faire dans le plus court délai. Par ordre de l'Exécutrice testamentaire, V. W. LARUE, N. P., 14, rue Garneau. 27 octobre 1883—64-C-E 111

A VENDRE

Un terrain vacant, côté sud de la rue St-Jean, vis-à-vis l'ancienne résidence de M. Peahy, architecte. V. W. LARUE, N. P., 14, Rue Garneau. 27 octobre 1883.—64-C-E 114

Une Cure Etonnante.

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans. Pendant ces deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles, mais sans succès. En voyant l'annonce Valéria dans la Minerve, j'en ai acheté une boîte chez MM. Lavolette & Nelson, pharmacien, rue Notre-Dame. C'est M. Lavolette lui-même qui me l'a vendue, et il pourra attester que j'étais alors—il y a environ six mois—complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boîte et elle m'a suffi à me faire pousser de nouveaux cheveux, un peu plus clair cependant, les cheveux étant plus fins. Tous ceux qui me connaissent sont comme moi émerveillés du résultat. Je suis gardien de la barrière de la Côte St-Antoine, et je serais heureux de donner la preuve de tous les faits que je vien d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'auteur de cette merveilleuse découverte. PIERRE DAME. Montréal, 28 juillet 1883. Prix : \$1 la boîte, et en vente chez tous les pharmaciens. Les seuls agents pour la vente en gros dans la province de Québec, LAVOLETTE & NELSON, Montréal. 8 sept 1883.—3m-C-E-C

LE MAGASIN DE THE

268, RUE ST-JOSEPH, 268

Cet établissement fondé en 1878 est le seul de ce genre à Québec et mérite certainement l'encouragement du public. M. J. B. ROUSSEAU a toujours en main un assortiment considérable de thé et café de mieux choisis qu'il vend à des prix défiant toute compétition. Tout le monde s'accorde à dire qu'à ce magasin le thé se vend VINGT-CINQ POUR CENT MEILLEUR MARCHÉ QU'AILLEURS. M. J. B. Rousseau profite de cette occasion pour remercier ses nombreux praticiens et le public en général d'un généreux encouragement qu'ils lui ont donné, et espère, vu la quantité vraiment prodigieuse de thé qu'il vend donner encore plus de satisfaction au public tant sous le rapport de la qualité que des prix. Veuillez s'il vous plaît ne pas oublier que le seul magasin de thé est à l'enseigne du chinois, 268, rue St-Joseph. J. B. ROUSSEAU, 268. Toute personne qui achète à ce magasin reçoit un magnifique présent. 27 sept 1883.—3m3/pe-E 204

Ferdinand Gignère,

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS, 21, Rue St-Jean.

Le soussigné a le plaisir d'informer ses patrons et le public en général, qu'il a complété tout son assortiment de marchandises pour la présente saison et celle de l'été. Le choix et la qualité sont du meilleur goût. Toute marchandise est vendue au plus bas prix qu'il soit possible de trouver dans n'importe quel autre magasin de la cité. Une visite est sollicitée, sera-ce que pour vérifier les prix réduits de ce magasin. FERD. GIGUÈRE. 24 sept 1883.—1m. 189

Laine haute Fantaisie !

IMPORTATIONS 1883

Nous étalons en ce moment un des assortiments les plus considérables que nous ayons jamais eus en laines à tricoter. Ces articles sortent des meilleures manufactures anglaises et écossaises, et la quantité que nous avons vendue depuis une trentaine d'années est une garantie suffisante de la qualité. En voici l'énumération : LAINES LAINES ÉCOSSAISES de PATON, de toutes nuances et couleurs, employées en particulier pour la grosse Bonneterie. Célèbres LAINES de BALDWIN, couleurs variées, 4 brins pour justaucorps de dames et d'enfants, 5 brins pour gilets d'hommes. LAINES ÉCOSSAISES, 4 brins, très à yeuse et durable. LAINES DE BERLIN. La plus belle qu'il soit possible de trouver et supérieure pour nuages, cache-nez, etc. LAINES DE SAXE. Très fine et soyeuse pour les articles de fantaisie. Elle est d'une force et d'une élasticité toutes spéciales et garanties. LAINES SHETLAND et de MERINO, pour vêtements d'enfants. Le tout vendu à très bas prix. SIMONS & FOULDS, Rue de la Patrie. 18 sept 1883—3/4m 177

Annuaire Cherrier.

QUÉBEC et LÉVIS.



Four 1884-85. 26ème EDITION.

Les éditeurs du susdit ouvrage tout en remerciant leurs nombreux abonnés pour l'encouragement plus que libéral qui leur a été accordé depuis 25 ans, ont l'honneur d'informer le public et leurs souscripteurs de leur intention de publier la 26ème édition à la fin de mai 1884. C'est pourquoi ils vont dès maintenant avoir l'honneur de solliciter les souscriptions et les annonces au susdit travail. En agissant ainsi il leur sera permis de consacrer un temps très précieux à la compilation, ce qui va permettre aux éditeurs de réaliser au bénéfice de leurs abonnés, l'objet qu'ils ont en vue. Cette demande leur ayant été faite par nombre de leurs souscripteurs, les éditeurs s'estiment heureux de pouvoir et se hâtent avec empressement. C'est pourquoi afin de gagner du temps et nous aider à atteindre ce but, vous voudrez bien remettre à M. Cherrier ou à son agent votre souscription. Les éditeurs A. B. CHERRIER & Cie, Bureau de Poste, boîte 137.

ANNONCES NOUVELLES.

Terre à vendre.—W. N. Ives.
Cour de Circuit.—Arthur Soulard.
Société des Journaliers de navires de New-Liverpool.—Joseph Roberge.
Aux bonnes familles de Québec.—M. Pilon.
Vente à l'Encau de Produit de fermes chevaux, voitures, etc.—Oct. Lemieux & Cie.
Ecau de fonds de banqueroute en chaux, arce, machinerie, etc.—Oct Lemieux & Cie.
Ecau d'une propriété, etc.—G. R. Grenier & Cie.
Vente à l'Encau.—W. G. L. Pexum & Cie.
On demande.—Davidson & Horan.
Quincailleries.—Dme. Vve. Frs. Dumas.
Salle de Musique.
Cours d'anglais.—M. Purdie.
Demande.

Sommaire des matières.

1ÈRE PAGE.
—Feuilleton littéraire : Pouche de Fer
2ME PAGE.
—Timoléon Polac.
3ME PAGE.
—Après le sermon.
6ME PAGE.
—Télégraphie Générale.
7ME PAGE.
—Dépêches du matin.
8ME PAGE.
—Faits divers—Bulletin Financier—Bulletin Maritime.

QUÉBEC.

SAMEDI, 3 NOVEMBRE 1883.

LORD DUFFERIN.

Lord Dufferin est retourné à Constantinople qu'il avait quitté pour réorganiser l'Égypte après la défaite d'Arabi Pacha. L'ancien gouverneur-général du Canada est au poste d'ambassade le plus difficile de l'empire. C'est sur les rives du Bosphore que se jouent les destinées de l'Europe, sa paix ou les terribles commotions causées par la guerre.

Lors de son départ, Lord Dufferin avait quitté le Sultan assez froid et même presque irrité. Les événements d'Égypte avaient tendu les rapports entre la Sublime Porte et la Grande-Bretagne.

La réflexion a convaincu Sa Majesté Musulmane que l'amitié de l'Angleterre lui est indispensable pour empêcher un nouveau démembrement de son Empire. Lord Dufferin a donc été reçu avec un empressement inusité. Un journal anglais écrit ce qui suit à propos de l'entrevue entre le Sultan et l'ambassadeur :

En dehors des premiers drogman du sultan et de l'ambassade anglaise, personne n'assistait à l'audience privée donnée par le sultan à lord Dufferin, et on n'a pas encore laissé transpirer les détails de ce qui s'y est passé. Je suis, toutefois, en mesure d'affirmer que la portée générale de cette entrevue a été de nature à améliorer les rapports entre l'Angleterre et la Porte. Le sultan a reçu lord Dufferin avec une grande urbanité, et il semble que les instructions de l'ambassadeur lui aient permis de tenir un langage d'un caractère extrêmement amical. Il est évident que le Palais était inquiet au sujet des instructions de l'ambassadeur et qu'il se sentait soulagé maintenant que cette audience redoutée est passée.

Comté de Lévis.

La campagne électorale se continue toujours avec la plus grande activité. De part et d'autre il n'y a pas de temps à perdre, car la nomination des candidats est fixée au 9 de ce mois et la votation au 16.

Chateauguay.

Nous donnons crédit au Star pour la nouvelle d'une entente entre les partisans de M. Mousseau et le cercle de la Patrie à propos de l'élection de Chateauguay, où M. Robidoux passerait sans opposition, en commémoration des services rendus au premier-ministre à Jacques-Cartier par la faction Thibaulteau, Beaugrand, etc.

Nouvelles électorales.

L'Étandard patronne ardemment la candidature de M. Rivard ou de M. Jeannotte, échevin de la cité de Montréal.

Il n'est pas encore d'autre candidature connue.

Nous supposons que le bal sera brillant demain à Lévis. Nous supplions les candidats et leurs amis de parler politique. Messieurs Roy et Lemieux ont du talent : qu'ils donnent l'exemple d'une lutte respectable et propre à instruire le corps électoral.

Finances russes.

Les revenus de la Russie, de janvier au mois d'août, comparés à ceux de l'année dernière, ont diminué de 11,000,000 de roubles.

Les dépenses ont augmenté de 18,000,000 de roubles. Si le reste de l'année donne le même résultat, l'état des finances russes sera loin d'être équilibré.

FAILLITES.

Le nombre de faillites aux États Unis et au Canada, pendant la semaine dernière, a été de 215, contre 218 pendant la semaine précédente.

PETITES NOTES.

Le Witness annonce que l'hon. M. Lacoste a commencé les procédures préliminaires pour l'impeachment de juge Papineau.

L'avis de la convocation de la législature de Québec n'est pas encore donné.

Le premier-ministre prend naturellement un grand intérêt à l'élection de Lévis. Dimanche, il a traversé dans le comté et a passé une couple d'heures chez M. Isidore Belleau, M. P.

Hier il était en visite chez M. W. Carrier.

On annonce que M. Flynn est maintenant aux petits soins avec M. Mousseau et que bientôt il lui sera fait place dans le royaume des élus.

Promesses.

M. le docteur Fortin n'est pas encore nommé assistant secrétaire provincial, comme nous l'avions annoncé. Mais il a, croyons-nous, la promesse formelle du premier-ministre, promesse sur la foi de laquelle il a fixé sa résidence à Québec.

Cette position avait été promise par M. Chapleau au docteur Larue, ex-député de Portneuf.

Le percepteur des Douanes.

L'hon. M. Blanchet est entré en fonction, hier matin, comme percepteur des Douanes à Québec. Son premier acte a été de lier connaissance avec tous les employés. Il les a fait mander auprès de lui, et leur a adressé en français et en anglais des paroles qui ont déjà su lui gagner l'estime de tout le personnel.

ARBITRES OFFICIELS.

La commission des arbitres fédéraux, étant maintenant au complet par la nomination de M. Henry Muma, de Drumbo, Ont., en remplacement de l'hon. Isaac Buchanan décédé dernièrement,

siégera à Lévis au commencement de la semaine prochaine dans les causes d'expropriation pour l'embranchement St-Charles.

Lundi la commission visitera les terrains expropriés le long de la ligne.

M. Charles Thibault secrétaire des Arbitres est arrivé en cette ville jeudi soir. En dépit des fatigues de récents et longs voyages au Kansas et au Mexique, M. Thibault paraît en bonne santé et de fort bonne humeur.

INFORMATIONS.

Aujourd'hui, 3 novembre, anniversaire du décès, une messe basse a été dite, à 7 heures, à la Congrégation des Jésuites pour le repos de l'âme de M. Jules Faucher de St Maurice, ancien officier au ministère des terres de la couronne.

Nous apprenons avec plaisir que le Révd M. G. F. Casgrain, curé de St Jean Deschailions, va de mieux en mieux.

M. Cyrias Pelletier, avocat C. R., est parti mercredi soir pour Ottawa.

M. l'abbé A. Boutier a été transféré du vicariat de St Robert à celui de St Bernabé, et M. l'abbé Gourdeau de celui de St-Bernabé à celui de Waterloo.

Jeudi matin, le général Philips Sheridan, a pris officiellement le commandement de l'armée américaine, avec le titre de lieutenant-général, comme successeur du général Sherman. Sheridan est le cinquième lieutenant général des États-Unis. Les officiers généraux à qui ce titre a été conféré avant lui sont Washington, Scott, Grant et Sherman.

Nous apprenons avec regret que le Très-Honoré Frère Irlide, Supérieur-Général de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, est dangereusement malade, à la maison-mère, à Paris.

Le 30 du mois dernier, le Vénérable Archevêque de Marianopolis, Mgr Bourget, est entré dans sa 83e année d'existence.

M. J. O. H. Bergeron M. P. pour le comté de Beauharnois est au Saint-Louis.

M. John P. Whelan, de Montréal, l'un des entrepreneurs du Palais de Justice, à Québec, et le capitaine W. Kiswan sont arrivés à Québec et se retirent au même hôtel.

Une invitation.

L'honorable M. A. W. McLellan, ministre de la marine et des pêcheries, a reçu du secrétaire de la commission canadienne des pêcheries une lettre dans laquelle ce dernier annonce que le Canada a été invité à prendre part à la procession du Lord-maire qui aura lieu à Londres le 9 novembre prochain. Toutes les colonies sont invitées.

L'Inde a donné son assentiment ainsi que le Canada.

Les autorités anglaises ont accordé une place importante au Canada dans cette procession, et outre le grand trophée des pêcheries, le syndicat du chemin de fer du Pacifique aura une voiture décorée avec les produits du sol canadien.

Chez les Sœurs de la Charité.

Nous ne parlerons pas de la réception que l'on a faite au Commissaire Apostolique, vendredi dernier, à l'hospice des Sœurs de la Charité, au point de vue de l'éclat de la solennité qu'on a su lui donner. C'est entendu que là comme partout ailleurs l'on a dû recevoir Son Excellence comme le méritait un dignitaire aussi important de l'Église, un personnage aussi éminent, en un mot le représentant du St. Siège.

Ce que nous voulons en dire c'est que Son Excellence a paru tout étonnée de se trouver en présence de 633 personnes, vivant aux dépens de la maison, ou mangeant à la même table, rompent le même pain, si l'on veut nous passer ces expressions. En effet le personnel de la maison, religieuses, orphelins et malades qui résident en permanence dans cette immense communauté, comprend actuellement 633 personnes.

Son Excellence a dû se demander immédiatement quels pouvaient être les revenus de la maison pour suffire quotidiennement à tant de besoins, et se dire que nécessairement devait se renouveler là de temps à autres le miracle étonnant de la Montagne.

A part cela Son Excellence a pu voir dans la Salle d'Asyle, c'est-à-dire dans cette salle où l'on recueille pour chaque

jour certains enfants de 4 à 7 ans, dont les parents pour une raison ou pour une autre ne peuvent prendre le soin nécessaire, plus de 200 élèves.

Il a vu encore dans l'Externat, qui se compose de douze classes différentes sous la direction d'autant de religieuses, entre trois et quatre cents élèves.

On compte dans la maison, partagée entre la besogne de l'enseignement et des travaux de toute espèce, 120 religieuses.

Son Excellence a pris la peine de visiter toutes les classes de l'Externat une à une, après la salle d'Asyle, les salles des malades, la communauté etc, et d'adresser dans chacune d'elles des paroles d'encouragement aux élèves.

Elle était accompagnée dans cette visite par Monsieur le Grand-Vicaire Légié, le chapelain de l'Institution M. Bouneau, M. Méthot, directeur du Grand-Séminaire, M. l'abbé Plamondon, desservant de l'Église St. Jean Baptiste, M. Bourque, de l'Église St. Jean Baptiste, deux révérends pères Rédemptoristes, et le révérend père de Bio.

Les provinces-maritimes du Canada à vol d'oiseau.

(Suite.)

Le bateau marche de son mieux et le vent et la marée sur le nez ; une houle légère imprime un léger bercement au bateau. L'imagination aidant, le salon est bientôt transformé en une infirmerie ; les femmes disparaissent sans tambour ni trompette, et vont s'y renfermer discrètement.

Nous savons ce qui s'y passe, mais n'insistons pas.

Au lieu d'arriver à l'Île sur les cinq heures de relevée, notre bateau touche au quai sur les sept heures et demie.

Durant la traversée, nous avons pu prendre des informations sur les hôtels de Charlottetown ; nous avons même à bord un représentant du Rankin House, M. Davidson, frère de l'hon. M. Davies premier ministre de l'Île. Notre escouade se divise en deux : une partie va se loger au Rankin House et l'autre au Revere House situé au bout du quai, et tenu par Mme Vve McNeil. Dans un hôtel comme dans l'autre, on nous prodigue les attentions les plus empressées, excepté les mollesques pourtant, qui sont d'une étonnante rareté sur l'Île, toujours en vertu du dicton populaire qui veut que les cordonniers.....et cetera.

Nous allons faire une reconnaissance en ville ; il a plu, il pleut, si j'en crois mon parapluie, que j'ai eu le soin de laisser entre les mains de la veuve McNeil au moment du départ ; c'est la mission des parapluies de se faire ; oublier un peu partout ; si encore ils avaient l'instinct de suivre leurs propriétaires comme les caniches ou les terreneuves.

Nous nous aventurons donc dans les rues de Charlottetown, à l'avant-garde et à titons, car il fait noir comme dans une bouteille à cirage ; Charlottetown est aussi bien éclairé que Québec, et s'il y a une différence, c'est en faveur de Québec. Nous visitons un palais de justice, le bureau de poste, quelques magasins, et restaurant.

De retour à l'hôtel, nous avons le plaisir de rencontrer de nos confrères du Patriot, du Herald et de l'Examinateur.

C'est au Rankin House que nous les trouvons.

Le Rankin House est le meilleur hôtel de la ville et son propriétaire M. Davies s'est conduit à l'égard des journalistes québécois de façon à ce qu'ils ne l'oublient pas dans l'occasion et à ce qu'ils éprouvent la plus grande satisfaction à mentionner son nom.

M. W. S. Cotton, propriétaire-éditeur de l'Examinateur se faisant le porte-voix de ses confrères de Charlottetown, invita les journalistes de Québec à rester au moins vingt-quatre heures sur l'Île.

En acceptant cette bonne invitation de nos confrères, nous ne pouvions être de retour à Québec, que le mardi dans la soirée, et la majorité des excursion-

nistes se rendirent à ce devoir professionnels ou obligés par spécimens à se trouver dans leurs foyers le lundi matin, 24, c'est avec un sincère regret que nous dûmes décliner l'invitation et nous priver du plaisir d'une plus longue visite sur l'Île du Prince-Édouard.

Le lendemain matin, sur les huit heures, nous étions à la gare de Charlottetown, où nous prenions place à bord d'un char de première classe, tout frais sorti de l'atelier. Nous en avions l'étrange, grâce à une délicate attention de la part de M. Coleman, Surintendant du chemin de fer de l'Île du Prince-Édouard. M. Coleman était lui-même à bord du train et avait bien voulu nous accompagner jusqu'à Summerside et se mettre avec une obligeance parfaite à notre disposition.

La distance entre Charlottetown et Summerside est de 49 milles. Partant à 6.45 heures, le train est à 9.05 heures à Summerside.

Sur la parcours de la voie nous voyons des baux considérables, des villages du milieu desquels s'élancent des cheminées d'usines. C'est Milton, Hunter River, Bradborne, Kensington.

Les principales villes de l'Île, Charlottetown, Georgetown, Summerside et Souris sont toutes reliées entre elles par des voies ferrées.

La pluie de la veille avait naturellement un peu détrempé le sol ; on sait que le sol du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et surtout de l'Île du Prince-Édouard est une argile rouge ; quand il pleut même légèrement, la couleur rouge du sol devient très vive.

Partout on voit des champs étendus en excellent état de culture, de superbes jardins potagers, des pièces de grains de la plus belle venue. Les animaux, petits de taille, sont cependant bien chaperonnés et possèdent un embonpoint qui témoigne de l'abondance et de la richesse des pâturages.

L'Île du Prince-Édouard retirait il n'y a pas longtemps de grands bénéfices de la construction des navires. De grands négociants faisant commerce de grains s'y joignaient en même temps la construction des navires. Ils chargeaient les ars navires de grains pour le marché anglais. Naturellement, avec ce système la concurrence entre négociants affrèteurs était grande ; il y avait entre eux une course au clocher pour recueillir le plus de grain possible et charger promptement les navires. L'cultivateur, lui, vendait ses céréales haut prix.

Quand arriva l'époque où les navires ne se vendaient plus en Angleterre, les négociants se trouvèrent avec bien des voiliers sur les bras. On abandonna la construction des navires ; ce fut un désastre pour bien des familles de charpentiers. Après quelques années de stagnation, on se jeta dans le commerce ; on encombra toutes les avenues du trafic ; et il arriva ce qui arrive dans toutes les situations économiques mal équilibrées, une gêne profonde par suite de la prépondérance de la classe commerciale sur la classe agricole, des consommateurs sur les producteurs. Les économistes insulaires sont parvenus à faire comprendre aux habitants qu'il leur faut de toute nécessité retourner sérieusement à l'exploitation du sol, la base de toutes les industries. Aujourd'hui, j'ignore si l'Île est cultivée dans toute son étendue, mais on la regarde comme le jardin du Canada.

Il est vrai que l'Île Prince-Édouard jouit d'un climat bien doux, règle générale, grâce au voisinage du Gulf-Stream ; ce qui ne l'empêche pas d'avoir quelquefois des tempêtes de neige qui obstruent les chemins.

D'après ce que l'on peut juger des dispositions politiques de l'Île, elle ne tient à la Confédération que par un cheveu ; ses relations d'affaires sont plutôt avec les États-Unis qu'avec le Canada, et le cri de l'annexion à la république américaine est très populaire dans l'Île. Le prochain cabinet provin-

Il sera probablement libéral. Le fait est que durant les dix huit heures que nous sommes demeurés dans l'île, nous n'avons pas rencontré un seul conservateur.

N. LEVASSEUR.

(A continuer.)

Changements ecclésiastiques.

Monsieur le curé de la paroisse des Saints Anges, comté de Beauce, le révérend Marie Lemieux abandonne le ministère pour défaut de santé, et l'abbé Charles Bourque, du vicariat de St Jean Baptiste de Québec est appelé à le remplacer.

La nomination du successeur de Monsieur Bourque n'est pas encore définitivement arrêtée.

M. L. O. Moisan est transféré du vicariat de St-Lambert à celui de St-Georges, Comté de Beauce.

M. J.-B. Gosselin, qui était vicaire à St-Georges, de Beauce, a obtenu un congé d'un an pour le rétablissement de sa santé. Il se retire au presbytère de St-Herri.

Terrible conflagration.

Des dépêches de Georgie nous apprennent que mercredi soir à Savannah, trois cents résidences, privées courrant une étendue d'un demi-mille carré, un immense entrepôt de coton, contenant 3,000 balles, ainsi que maintes autres bâtisses ont été réduits en cendres.

Quinze cents personnes se trouvent sans asile. Ce sont des nègres pour la plupart. Il y a eu trois pertes de vie. On évalue les pertes à \$1,000,000.

Nécrologie.

Nous avons la douleur d'enregistrer la mort du révérend Messire G. E. Sauvageau, supérieur du collège de Lévis, arrivée hier matin, à l'Hôpital Général à Québec.

Les restes sont transportés aujourd'hui à deux heures p. m., au collège de Lévis.

Son service sera chanté lundi matin, à neuf heures, et l'inhumation se fera au cimetière Mont-Marie.

A TRAVERS LA VILLE

Religieux

La fête de la Toussaint a été célébrée avec beaucoup d'éclat à l'église de la Congrégation de St-Roch.

M. l'abbé O. Mathieu, du séminaire, officiant, et le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Bruchési.

L'éloquent prédicateur a exposé, dans un langage admirable, les grandeurs du ciel et les sacrifices que l'homme est tenu de s'imposer pour jouir de la béatitude céleste.

A l'orgue, les chœurs, dirigés par M. Léon Desane, ont très bien marché.

Les soli ont été interprétés par Mlle Lemelin et M. Lefavre.

L'Union musicale a donné d'excellente musique le soir au salut à la chapelle des Jésuites, rue d'Auteuil.

Hier matin a eu lieu dans toutes les églises de cette ville, la cérémonie de la commémoration des morts, instituée en 998 par Odilon, abbé de Cluny.

A la Basilique M. l'abbé Simard, assistant-directeur du petit Séminaire a chanté la Messe.

Le sermon de circonstance a été donné par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

Départ.

M. J. A. Maguire, consul général de la République Argentine au Canada est parti ce matin par le Circassien. Il se rend à Buenos Ayres.

Madame Langtry.

Tout un événement que la prochaine apparition de cette éminente actrice sur notre pauvre scène Québécoise. Il y aura salle comble, sans aucun doute, et l'assistance ne manquera pas que d'être composée de l'élite de notre société.

Lundi soir, madame Langtry doit jouer un rôle très brillant dans une pièce très intéressante et qui a fait sensation partout où en J. représentée: The School of Scandal.

La nouvelle voie du chemin de fer du Nord.

Les travaux de la nouvelle voie du chemin de fer du Nord sont bien avancés. Les convois passent sous les murs de l'Hôpital Général. Ils y circulent déjà et chaque jour on peut voir de

longues files de wagons portant un grand nombre d'ouvriers se rendre sur le terrain des travaux. Le quai, le long de la rivière, vis-à-vis la manufacture de lainage a une magnifique apparence.

Le bazar du Sacré-Cœur.

La société des dames de Marie, du couvent des dames de la congrégation de St-Roch, vient de se signaler une fois encore, dans le sentier des bonnes œuvres.

Appelée à donner le concours de son zèle, de son dévouement, et de sa charité au bénéfice du bazar qui vient d'avoir lieu en faveur de l'hospice des dames du Sacré-Cœur, la société des Enfants de Marie a trouvé moyen de produire avec une table de toilette dont on avait confié la direction à sa dévouée présidente, Mlle. Gingras, la somme de \$650.

C'est à tort qu'un confrère publiait dernièrement que le bazar du Sacré-Cœur n'avait rapporté qu'une recette de \$1,400. La présidente de l'association des Enfants de Marie n'avait pas encore dans le temps remis entre les mains des religieuses de l'hospice, la splendide somme que l'on devait à son travail, à l'énergie de ses collègues et à la générosité des membres de cette intéressante et charitable association.

La recette du dernier bazar a donc été de \$2050 au lieu de \$1400. Inutile d'ajouter que les directrices de l'hospice du Sacré-Cœur, doivent le tiers de cette recette au travail et au zèle des dames qui ont présidé à la table dite des enfants de Marie.

En construction.

Le pont du chemin de fer du Sud-Est, sur la rivière Yamaska est donné à l'entreprise. Ce pont sera en fer.

Mort subite.

Dans le cours de la nuit de jeudi à vendredi, un employé comme gardien du steamer Nipigon, de la Cie Allan, et actuellement dans le port de Sorel, est décédé subitement.

Pronostics.

Le prophète Vennor nous prédit de grands froids et des tempêtes de neige pour dimanche et lundi prochains.

Evénement.

On écrit de Sweetburg que le fameux J. Frost a encore réussi à s'évader de la prison. C'est la quatrième fois qu'il se soustrait à la surveillance de ses geôliers, dont il semble ne pas apprécier du tout la société.

Un souvenir.

Les Enfants de Marie du couvent des Dames de la Congrégation à St-Roch n'ont pas voulu laisser partir leur ancienne supérieure et directrice la Révérende Mère St-Bernard sans un souvenir tangible de leur part et un cadeau à l'occasion de ses noces d'or. Aussi lui a-t-on présenté le jour de la Toussaint, dans l'après-midi pendant l'office, que l'on a eue avec elle un cœur splendide en vermeil, contenant la liste complète des membres actuels de l'Association. Il va sans dire que la présentation était accompagnée d'une adresse pleine d'heureuses paroles et rédigée dans les termes qui font honneur à l'association.

La révérende mère St-Bernard a promis de déposer cette généreuse offrande sur le principal autel de la chapelle intérieure de la communauté-mère à Montréal, aux pieds de la statue de Ste Anne.

Nouvelles d'un compatriote.

Nous avons reçu d'un de nos compatriotes établi maintenant à Mason P. O. Nebraska, M. Uebel le Lebians, une lettre où il nous donne des détails qui pourront intéresser nos lecteurs.

M. Leblanc est un canadien qui est parti du pays avec peu de fortune. Il possède aujourd'hui avec ses garçons 150 acres de terre dont 100 en culture, savoir: 50 acres en blé et avoine et le reste en blé d'inde. Le blé a donné 20 à 25 minots de l'acre, l'avoine 40 à 50 minots, le blé d'inde de 60 à 50 minots. Les patates sont belles.

L'endroit où il se trouve est habité par 25 familles canadiennes, dans un circuit de 5 milles. Un prêtre va les visiter une fois par semaine disant le messe à la maison d'école.

Domages accordés.

En août dernier, un nommé Leclair eut les deux jambes brisées, en aidant à relever l'ancre d'un navire, le vapeur Harold. Il mourut des suites de ses blessures.

Sa veuve a poursuivi le capitaine J. B. Comer, pour dommages, alléguant que l'accident était dû à la négligence du commandant.

Son Honneur le juge Johnson a rendu jugement, mardi matin, en Cour Supérieure, à Montréal, pour \$6,000.

Le défunt gagnait \$14 par semaine et a laissé une femme et cinq enfants.

Paine-Voltaire.

Son Honneur le juge Johnson vient de rendre jugement dans cette fameuse affaire à Montréal.

On se souvient qu'un importateur ayant fait venir d'Europe les ouvrages de Voltaire et de Paine, le tout a été saisi par ordre du percepteur des douanes. Ces livres étant immoraux.

L'affaire a été portée devant le tribunal; cependant le jugement qui a été rendu ne règle pas la question, puisque le demandeur a été débouté de son action sur un point de droit.

Égaré.

Un enfant de cinq ans, fils de M. Fris Lavallée, de Ste-Victoire, est disparu de chez son père, vers 4.30 p. m., mardi de la semaine dernière. Après avoir erré pendant plusieurs heures dans les bois, sans pouvoir retrouver le chemin de la maison, le pauvre enfant, vaincu par la fatigue, s'endormit dans le bois, où il passa la nuit. On le trouva le lendemain.

Mort subite.

Un M. Vincent, français d'origine, est mort presque subitement dans la nuit de samedi à dimanche, à la résidence du Dr Trudeau, à St-Jean Iberville, où il était en promenade. Le défunt a succombé, paraît-il, à une attaque d'inflammation cérébrale.

Théâtral.

On parle d'une nouvelle représentation du panorama de Baell qui aurait lieu vers le 20, à la salle Jacques-Cartier, au bénéfice d'une bonne œuvre.

Affaire d'assaut.

Un individu de Lévis qui s'était un peu grisé le jour de la Toussaint s'est permis d'assailir d'une manière brutale une femme qui réside rue Champlain. Il a plaidé coupable, ce matin en Cour de police et on l'a condamné à l'amende ordinaire en pareil cas ainsi qu'aux frais de la poursuite.

Les personnes qui ont été assaillies près de la porte St-Jean, ainsi qu'au Palais, jeudi soir, refusent ou n'ont pas encore porté plainte. Les agresseurs vont rester impunis.

En cour du Recorder, ce matin, un nommé Beaudoin, qui n'en est pas à sa première comparution, a été condamné à une amende de \$10 ainsi qu'aux frais de la poursuite ou à un mois de prison pour avoir blasphémé comme un possédé, jeudi dernier, dans la rue Ste-Marguerite, et sur une deuxième plainte, c'est-à-dire pour avoir frappé brutalement un passant qui voulait le mettre à l'ordre, le recorder l'a condamné à une deuxième amende de \$15 ainsi qu'aux frais de cette deuxième poursuite ou à une nouvelle détention d'un mois dans la prison commune.

Novembre.

L'Eglise catholique consacre ce mois à la commémoration des fidèles défunts. Conformément à cette idée de l'Eglise, on célèbre tous les soirs depuis trois ans à St-Roch, le mois de novembre par des prières publiques.

Ces prières sont commencées d'hier soir. C'est M. l'abbé J. N. Sexton, l'infaillible apôtre des âmes, qui est chargé de ces pieuses cérémonies.

On y fait tous les soirs une quête dont le produit est destiné à faire chanter des messes en faveur des âmes du Purgatoire.

L'année dernière on a fait dire ainsi 1,200 messes en y comprenant 18 grand-messes.

Tous les vendredis se fait le Chemin de la Croix qui donne part aux fidèles aux mêmes indulgences qu'un pèlerinage en personne en Terre Sainte en vertu d'indults de Clément III et Benoît XIV.

Connétable.

Nous apprenons que M. Elzar Caouette a été choisi par le conseil municipal de St-Sauveur pour remplacer son père comme connétable de St-Sauveur.

M. Caouette, fils, est parfaitement qualifié pour remplir cette charge.

Une grande partie du fonds de banqueroute de J. E. Lalupipe, est offerte en vente à grande réduction chez A. E. Boisseau, rue St-Joseph, maison Lemeurier.

Le Salt-rheum de la pire espèce est guéri par la Salsepareille d'Ayer. Ecrivez au Dr. J. C. Ayer & Co., et il vous enverra des preuves.

NAISSANCE.

LEMIEUX.—A Weedon, le 2 du courant la dame de M. O. Lemieux, agent opérateur de cette station, un fils.

DECES.

LESPEANCE.—A St-Thomas de Montmagny, le 1er du présent mois, Michel Lespeance, écar, ancien négociant, à l'âge de 65 ans. Il sera inhumé mardi matin, à St-Thomas.

ÉPILEPSIE HYSTÉRIE CONVULSIONS MALADIES NERVEUSES. Guérison souvent! Soulagement toujours! SOLUTION ANTI-NERVEUSE DE Laroyenne. VENTE EN GROS PARIS, 7, Boulevard Denain, 7, PARIS PHARMACIE DUREL. Dépôt dans les principales Pharmacies du CANADA.

TONIQUE PAR EXCELLENCE VIN AL'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE de CHEVRIER. Chevalier de la Légion d'Honneur, Pharmacien de 1re classe. Ce VIN, destiné aux personnes qui ne peuvent supporter l'huile de foie de morue, en possède exactement toutes les propriétés. Chaque cuillerée représente une cuillerée d'huile de foie de morue. Il s'emploie donc dans les cas de Débilité, Anémie, Chlorose, Rachitisme, Scrofule, etc. Ce VIN joint à un pouvoir régénérateur indiscutable un goût de nature à satisfaire les palais les plus délicats. L'Extrait de foie de morue a obtenu, le 21 octobre 1862, l'approbation de l'ACADEMIE de MEDECINE de PARIS, à la suite du remarquable rapport de M. le Professeur DEVERGIE sur les extraits de foie de morue. DÉPOT GÉNÉRAL PARIS 21, Faubourg Montmartre, 21. DEPOT CHEZ LE DR. ED. MORIN & CIE, 314 RUE ST JEAN.

AU MAGASIN POPULAIRE DE ST-ROCH, Les familles peuvent acheter leurs Marchandises à une grande réduction, en s'adressant au Magasin de M. A. PILON, No 130, Rue St-Joseph.

M. A. PILON, ci-devant de Montréal, et maintenant à Québec depuis le mois d'avril, a reçu un patronage tellement considérable de la part du public, tant de la ville que de la campagne, qu'il se fait un devoir et un honneur de lui adresser aujourd'hui ses plus sincères remerciements.

AGRANDISSEMENT.

M. PILON profite aussi de cette circonstance pour informer ses amis et le public en général, qu'en présence du libéral encouragement qu'il reçoit chaque jour, il se propose d'agrandir son magasin considérablement, surtout d'après les arrangements si avantageux qu'il vient de faire avec ses anciens associés de Montréal.

ARRANGEMENTS FAVORABLES AUX ACHETEURS.

M. PILON ayant accepté, en paiement de sa part qui lui revenait de ses associés, de marchandises les plus nouvelles et de meilleur choix, à moitié prix, cela le met dans une position de pouvoir offrir ses marchandises à des prix excessivement bas, pour le plus grand bénéfice des acheteurs, surtout aujourd'hui, vu la rareté de l'argent, et que les familles ont tant d'intérêt à se procurer de bonnes marchandises avec toute l'économie possible.

LA PRATIQUE BIEN SERVIE.

M. PILON se fait un devoir impérieux de surveiller sans cesse à ce que les acheteurs soient toujours servis à leur plus grande satisfaction, franchement, honnêtement poliment, et avec toute la courtoisie que la pratique a droit de s'attendre de tout marchand qui tient à une excellente réputation.

MARCHANDISES A MOITIÉ PRIX.

M. PILON achetant la plupart de ses marchandises aux encans de fonds de banqueroute, à la Douane, etc, voit pourquoi il vend toujours à si bon marché.

Exemple: une grande quantité de verges de soie, très riche et très variée offerte à moitié prix: Valant 60c. vendue pour 30c.; valant \$1 pour 50c.; \$1.50 pour 75c.; \$2.00 pour \$1.00; enfin \$2.50 la verge vendue pour \$1.25. Et ainsi de suite pour toute autre marchandises. Tweeds de toutes les variétés, à prix très réduits.

BLOUSES, HARDES FAITES, CHEMISES, ETC.

Un grand lot de blouses en drap et en serge, depuis \$2.00 et audessus, dernières modes.

AUSSI, le plus beau lot de hardes toutesfaites, achetées à prix réduits à Montréal des vestes pour 75 cts., \$1.00, etc. Pantalons pour \$1.50, \$2.00, etc. Blouses pour \$2.00, \$3.00, etc.

Quelques centaines de chemises blanches et de couleurs, pour 25 cts., 30, 40, 50 cts., etc. Cols pour dames et messieurs, 5 cts., 10, 15, 20 cts., etc.

FAÇON MOITIÉ PRIX ET GRATUITE.

Les personnes qui achètent leurs étoffes chez M. Pilon pour habillement, moitié prix seulement leur sera chargé pour la façon. Les chapeaux pour dames, sont garnis sans aucune charge.

Au public de profiter de tous ces avantages et d'aller voir ce magasin populaire, autrefois de Montréal, aujourd'hui à St-Roch, sur la rue St-Joseph, No 130, à l'enseigne de l'Etoile d'Or, en face du magasin de ter de M. J. E. Martineau, et porte voisine du magasin de M. J. B. Laliberté et de celui de M. Duchaine. Les acheteurs sont priés de se rendre de bonne heure afin d'éviter l'encombrement.

Grande chance encore: On prend l'argent de la Banque d'Echange au pair.

A. PILON l'Etoile d'Or

Télégraphie Générale

(SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE.)

DÉPÊCHES DU SOIR

Les explosions à Londres.

RECOMPENSES OFFERTES POUR LA DECOUVERTE DES AUTEURS DU COMLOT.

Mineurs en greve en Angleterre.

DEPART DU DUC ET DE LA DUCHESSE DE CONNAUGHT.

Question du Tonkin.---Rapport important du general Bonet.

ANGLETERRE.

Londres, 2.--- Le gouvernement offre une récompense de £3,000 pour toute information qui fera connaître les auteurs des explosions.

Les médecins ont constaté que les blessures des victimes ont été causées par la dynamite. Il est évident que la matière explosible était semblable à celle employée par le Dr. Gallagher et ses complices.

John Carrer Darbishere et Cie, marchands de Londres et de Manchester, ont failli. Leur passif s'élève à £1,200,000.

IRLANDE.

Dublin, 2.--- L'assemblée des nationaux à Balleck, comté de Fermanagh, a été remise.

FRANCE.

Paris, 2.--- L'amiral Courbet a quitté Hai Phong le 24 octobre avec 600 marins pour Hanoi, où il attendra des renforts avant d'attaquer Son-Tay.

Les français pensent occuper avant peu, Kouang-Yen à quarante milles plus bas que Hai Phong.

ALLEMAGNE.

Frankfurt, 2.--- On offre une récompense de mille marcs pour l'arrestation des auteurs de l'explosion qui vient d'avoir lieu.

RUSSIE.

St. Pétersbourg, 2.--- Il y a eu une gelée considérable, hier soir. La végétation est grandement endommagée.

Kief, 2.--- Les militaires ont dispersé les socialistes assemblés hier à Kobgliaka, ont fait feu sur la foule et blessé dix personnes.

ANTILLES.

Port au Prince 2.--- On a présenté un grand nombre de réclamations pour les pertes éprouvées dans les dernières émeutes. Le gouvernement n'a pu y faire droit le trésor étant vide.

Rio Janeiro, 2.--- Le docteur Frière a commencé à vacciner les personnes atteintes de la fièvre jaune. Il exprime l'opinion qu'elles n'en seront pas atteintes de nouveau.

EGYPTE.

Le Caire, 2.--- La nouvelle de la défaite du Faux Prophète est douteuse.

ETATS-UNIS.

Failite.

Danville, Ill., 2.--- J. A. Cunningham, propriétaire de la fabrique d'empois de Danville a fait failite avec un passif de \$10,000.

Défalcataire.

Dayton, Ohio, 2.--- Le défalcataire Haines qui s'était enfuit à Montréal a été ramené ce matin et est mort cette après-midi du délire de la boisson et des remords.

Postes.

Washington, 2.--- Les statistiques de l'Union Universelle des Postes montre que les Etats-Unis viennent au premier rang avec 44,512 bureaux de postes, ensuite l'Angleterre avec 14,918, l'Allemagne 11,088, la France 6,158, le Japon 5,094. Ce dernier pays dépasse de beaucoup la Russie, les Indes Anglaises, l'Autriche, l'Italie et l'Espagne.

APRES - MINUIT

ANGLETERRE.

Rotherham, 2.--- Les mineurs de Yorkshire ont résolu de se mettre en greve pour obtenir une augmentation de gages de 15 pour cent.

Londres, 2.--- Le duc et la duchesse de

Connaught sont partis ce soir pour les Indes. Les employés de chemins de fer ont pris des précautions extraordinaires pour la sûreté du train de Londres à Dover. Un nombreux corps de police a été placé en devoir à Cannon street, Charing Cross et London Bridge. La voie jusqu'à Dover est gardée avec soin. On prend ces précautions parce que le Conseil privé a reçu une lettre l'avertissant qu'une tentative serait faite pour détruire le train au moyen d'une explosion.

Il est positivement décidé qu'il n'y a que les membres du Barreau anglais auxquels on permettra de plaider devant les Cours. Cette décision est relative au procès d'Ordonnell.

Londres, 2.--- Le steamer *Nathaniel* parti de Londres pour New-York a rebouché à Plymouth. Il avait essuyé beaucoup de dommages dans un abordage avec une barque allemande. Cette dernière a aussi fait escale à Plymouth.

Le *Telegraph* affirme sur la plus haute autorité que le marquis de Tzeng jouit encore de la confiance illimitée du gouvernement chinois.

Londres, 2.--- Le voyage du Duc et de la Duchesse de Connaught à Dover s'est fait sans aucun incident regrettable.

Londres, 2.--- Joseph Johnson Leaman, député libéral pour York City est mort à l'âge de 44 ans.

Le comité du Club Cobden a voté une médaille d'argent à James Hancock pour une brochure qu'il a publiée "Le Pétrole contre la Protection."

FRANCE.

Paris, 2.--- Le *Temps* affirme d'une manière semi-officielle que l'assertion que Li-Hung-Chang désapprouve le marquis de Tzeng n'est pas une déclaration officielle.

Le train du chemin de fer de Paris à Brest est venu en collision avec un autre train aujourd'hui. La locomotive a été brisée, 17 personnes blessées. Une d'elles est morte depuis.

On rapporte que le premier secrétaire de la légation chinoise ici a dit que la guerre entre la Chine et la France était maintenant certaine.

Le conseil des ministres a discuté aujourd'hui le rapport du général Bonet sur la position des Français au Fleuve Rouge. On s'y est occupé des moyens d'affermir davantage leur position et du montant d'argent nécessaire pour faire la campagne avec succès. Rien n'a été définitivement décidé.

On demandera probablement à la Chambre des députés de voter un nouveau crédit. Dans son rapport, le général Bonet dit qu'il est nécessaire d'avoir 10,000 hommes d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie et qu'on a surtout besoin de la cavalerie parce que les mouvements des Pavillons Noirs sont très rapides. Tout prouve, d'après Bonet, que les chefs des Pavillons Noirs sont des Allemands, car ils ont une bonne artillerie. Au moment de partir, Bonet a été informé qu'il arrivait une force considérable de troupes chinoises avec des canons Krupp. Si la Chine intervient, dit-il, il sera nécessaire d'envoyer des renforts considérables de troupes.

Bonet termine son rapport en disant qu'il est impossible de se former une idée même approximative du nombre des Pavillons Noirs. Il croit que Santoi et Haug-hoa seront capturés facilement. On aura plus de difficultés à s'emparer de Bao-ninh qui est mieux approvisionné.

La légation chinoise n'a d'une manière officielle la vérité du télégramme envoyé par Tricou.

Les journaux de l'opposition accusent Ferry d'avoir dénaturé les faits afin d'obtenir un triomphe qui ne sera que du moment et une majorité temporaire.

A la Conférence internationale du Travail, il y a eu vive altercation entre un certain nombre de délégués. Environ trente anarchistes, qui sont surtout des Italiens ont été congédiés de force de la salle des conférences.

RUSSIE.

St Pétersbourg, 2.--- Le revenu de la Russie du mois de janvier au mois d'août dernier a diminué de 11,000,000 roubles si on le compare avec celui de l'année dernière. Les dépenses ont augmenté de 18,000,000 roubles.

ETATS-UNIS.

Expédition Greely

Washington, 2.--- Le secrétaire de la marine a adressé une lettre au commandant Weldes, lui disant que le département condamne la convention que vous avez faite avec Garlington d'abandon de séparer le *Yantic* et le *Proteus*. En second lieu de ne pas avoir accompagné le *Proteus* à partir de l'île Disco et ensuite de vous être rendu sans nécessité à Apenavik pour vous enquerir probablement comment la glace se mouvait entre votre navire et le *Proteus*. Les six jours que vous avez passés à faire ce voyage vous eussent permis de vous rendre à Littleton Island. La lettre termine en disant quelle ligne de conduite suivra le département mais qu'il n'est pas encore décidé à en adopter aucune.

Employés civils.

New-York, 2.--- On a rapporté des actes d'accusations aujourd'hui contre 100 employés civils pour appropriation de deniers appartenant à la ville.

Failites.

Chicago, 2.--- La *Rocky Paper Co* est tombée en failite avec un passif de \$150,000.

Simon, 2.--- Lambertach, fabricant de chaussures, est tombé en failite avec un passif aussi de \$150,000.

Actes d'accusation.

St-Louis, 2.--- Les grands jurés ont rapporté cette après midi des actes d'accusation contre John H. McIntyre, inspecteur de pétrole nommé par l'état, E. Butler, démocrate, David W. Caruth et le docteur Frank Lutz, commissaire de police. On accuse toutes ces personnes d'avoir conspiré pour empêcher la mise à exécution de la loi relative au jeu et aux loteries, d'avoir contrôlé les nominations dans le département de la police avec certains vices politiques et autres desseins. La charge dit encore qu'on a enduit le chef de police de ne pas intervenir dans les poursuites pour jeu.

Les grands jurés demandent de plus qu'on enlève au gouvernement le droit de nommer les commissaires de police et que ce droit soit accordé, soit au maire, soit aux juges des Cours de Circuit.

Tempête.

Cleveland, 2.--- Une tempête assez forte a eu lieu, cependant elle n'a pas causé de dommages sérieux à part qu'elle a fait échouer deux goélettes. Un grand nombre de navires sont venus cependant chercher un refuge dans ce port.

Une des qualités les plus agréables du Vin de Prusse de Lager, est que vous pouvez faire un délicieux dessert ou plat pour le souper, en cinq minutes, et si vous sachiez à digérer le repas le plus lourd, si vous le prenez après dîner. En vente chez le Dr. E. L. Morris, et chez R. McLeod

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces dérangements, telles que Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dysenterie, et une foule d'autres indispositions, pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infaillible, et agréable. L'usage général de ces PILULES par un grand nombre de médecins distingués des universités, démontre clairement en quelle estime elles sont tenues par la profession médicale.

Ces PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, absolument pures de calomel et autres ingrédients pernicieux.

Une Victime du Mal de Tête nous écrit:

"Les PILULES D'AYER sont pour moi un remède infaillible. J'en ai toujours une bonne provision. Sujet depuis longtemps à de violents maux de tête, vos pilules soulagent mon mal de tête instantanément. Elles agissent sur mes intestins et mon mal de tête disparaît. Comme médicament je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que j'en fais usage." J. T. HAYES, Frankfort, Va., 12 juin, 1882.

Jamais elles n'ont manqué.

Je ne me sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infaillible, et agréable à prendre. Pour la DYSPEPSIE elles sont inappréciables." J. T. HAYES, Frankfort, Va., 12 juin, 1882.

La Constipation guérie.

Le REV. FRANCIS B. HARRIS, évêque d'Albany, écrit: "J'ai éprouvé quelques années de constipation, et j'ai essayé de nombreux remèdes, mais sans succès. L'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai, il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps.

PRÉPARÉES PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass Vendues par tous les Droguistes.

FAITES USAGE DE PORTER XXX De MOLSON

Il n'y a de véritable que celui qui porte Pétiquette de la

WATSON PACKING Co's

Embouilleurs pour la consommation locale et l'exportation de

BIERE, PORTER, LAGER, Etc.

2, Rue BATH et 30 Rue ST-CHARLES,

QUEBEC.

4 juillet 1883.---C.A.

FAIENCE VERRES ET APPAREILS, CHANDELIERES, ATTENTION! ATTENTION! LAMPES VERRES ET APPAREILS, CHANDELIERES, ATTENTION! ATTENTION! ARGENTERIE ET COUTELLERIE, A USSE: AUX MARCHANDS, Remond & Cie.

L. P. BILODEAU, MARCHAND,

Ooin des rues de la Couronne et Notre-Dame des Anges, près du Marché Jacques-Cartier, St-Roch.

A l'avantage d'annoncer à ses amis et à ses pratiques qu'il offre maintenant en vente un lot très considérable de marchandises sèches provenant d'UN FONDS DE BANQUE-ROUTE DE ST-ROCH, tels que Couvertes en laine, Tweeds, Drap de Castor, Toiles de foins, Couteils, Couverts en fer, Drap Moscou, Toiles à couteils, Flanelles, Drap de Dames, Toiles à nappes, Winceys, Laines à tricoter, Drap Fleuris, Caches nœuds, Corps et Caleçons, Etoffes à Robes, Cotons jaunes, Chemises Blanches, Indiennes, Shirts, Cotonnets noirs, Chemise en Guillaume, Indiennes, Cotonnets blancs, Hardes faites, Shirts, Cotonnets blancs, Cotonnets blancs, Cotonnets blancs.

Toutes ces marchandises doivent être vendues immédiatement et à une immense réduction. L. P. BILODEAU, Rue de la Couronne, près du Marché Jacques-Cartier. (FONDE EN 1867)

J. E. MARTINEAU, Marchand de Quincailerie,

EN GROS ET EN DETAIL

129, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH (ENSEIGNE DE LA BOULLOIRE).

Le soussigné se fait un devoir d'adresser aujourd'hui, à ses nombreux clients, sa plus vive reconnaissance et ses plus sincères remerciements pour le patronage vraiment extraordinaire qu'il n'a cessé de recevoir de leur part, surtout depuis l'agrandissement de son poste de commerce en 1881. Le soussigné, important directement toutes ses marchandises des principales maisons d'Angleterre, d'Ecosse de Belgique, d'Allemagne et des Etats-Unis, ne craint pas de dire que ses prix seront toujours les plus bas du marché. Assortiment considérable et le plus varié concernant cette ligne, tels que: Tôles, Ferblanc, Cieux, Vitres, Peintures, Peccles, Outils, Poudres, Fer en barres, Acier, Bessort, Huelles, Ferrures de maisons, Plomb, Coutellerie, etc., etc. Les marchandises sont expédiées, sur demande, soit à bord des chars, goélettes ou steamboats sans aucun trouble pour l'acheteur. Tous les articles, lorsqu'ils ne font pas, sont chargés ou repiés. L'attention la plus sérieuse est apportée pour remplir toute commande. Les prix très réduits de cette maison sont toujours des plus favorables aux acheteurs.

J. E. MARTINEAU, Rue St-Joseph, 1er oct. 1883.---1m.3fms.-C-E-C



LUNETTES - B. LAURANCE, Londres, Ang., No 63, Hatton Garden,

Chaque oeil sera l'objet d'un examen spécial, et les lunettes seront pourvues des lentilles les plus convenables à la condition de chaque oeil.

Lisez les témoignages suivants, extraits de centaines d'autres, reçus des hommes surs et éminents du Canada: Du Rév. M. Auclair, curé de Québec. Québec, 20 août 1883.

J. suis heureux de déclarer que je suis parfaitement satisfait des différentes paires de lunettes que j'ai achetées au magasin de M. Laroche & Cie. M. Laroche, opticien, a un assortiment de lunettes et de bécasses tellement considérable que tous ceux qui sont atteints du mal d'yeux peuvent trouver ce qui leur convient. J. A. FOULAIR, Curé de Québec.

Québec, 20 août 1883. Du Dr Jas. A. Sewall, doyen de la Faculté de Médecine de l'Université-Laval. Québec, 18 août 1883.

B. Lawrence, écr., Cher monsieur,---Malame Sewell et moi avons fait l'essai des lunettes que vous avez été assez bon de choisir pour nous, et je suis heureux de dire qu'elles nous vont admirablement bien. Je vous recommande avec empressement comme un opticien habile et digne d'encouragement. JAS. A. SEWELL.

Seul propriétaire de l'ouquet de Chausserlain pour les yeux; LAROCHE & Cie, 119-à-vis le Bureau de Poste. 22 septembre 1883.---3fms C-E-C

DEPECES DE MONTREAL

Usines.

Montreal, 2.—Les usines considérables érigées à Lachine par la Canal & Bridge Co, sont maintenant en opération. 125 personnes y sont employées. Ce nombre sera triplé au printemps prochain, lorsque toutes les échopes seront terminées.

Evénement Bourgeois.

Mercredi dernier, et le 84e anniversaire de la naissance de Monseigneur Bourget.

Cour Criminelle.

Le terme de la Cour du Banc de la Reine au criminel est ouvert ce matin. Son Honneur le juge Monk, en terminant son adresse aux grands jurés, a dit que la plupart des reux dont la société avait à souffrir pouvaient être attribués à l'intempérance et que tous devaient travailler à purger la société d'un vice aussi détestable.

Plusieurs actes d'accusations ont été présentés. Le nommé Joseph Kirby subira le premier son procès pour paillarderie.

Saisie.

Une saisie a été prise contre les biens de la société Smith et Walls au montant de \$5,441 par M. D. O. Leimere, de Londres, Angleterre.

Repris.

La poursuite au civil contre les ex-directeurs de la Banque Consolidée a été reprise ici aujourd'hui. On a entendu comme témoins MM. J. Rankin qui fut président de la banque pendant quelque temps et Archibald Campbell, le gérant. La preuve qu'ils ont faite n'est d'aucune importance pour le public.

Les actionnaires poursuivent les directeurs en dommages parce qu'ils prétendent qu'ils ont fourni des états faux des opérations de la banque.

Arrestation.

Le gérant de la Goodyear Rubber Company a été arrêté pour détournement de fonds appartenant à ses patrons. L'affaire a été réglée, le gérant consentant à rembourser \$500, montant qu'il s'était approprié.

Candidats.

L'ex-maire Rivard et l'échevin Jeannot se présentent comme candidats pour la division Est de la ville pour remplacer M. Coursol, qui doit être nommé sénateur.

Tolte.

Hugh Robertson, charpentier, de Perth, Ontario, a été amené en cette ville hier. Il était dans un état de folie furieuse, produite, dit-on, par un coup qu'il reçut à la tête dans une bagarre. Il a dû repartir pour Perth, car la loi des astres ne permet pas de recevoir d'aliénés venant d'une autre province.

Exploration.

L'ingénieur du gouvernement provincial est à faire l'exploration de l'embranchement du chemin de fer Jacques-Cartier, qui doit être construite à droite du Grand-Tronc et qui traversera le chemin du Pacifique canadien.

Mieux.

M. Patton, le chef de la brigade du feu, se voit élu à l'occasion qui lui est arrivé et se rendant au feu.

En dommages.

Eduard Leblanc, l'ex-gérant du défunt journal Le Temps, poursuit la compagnie qui le publiait au montant de \$800 en dommages parce qu'elle l'a déchargé avant que son terme d'engagement fut expiré.

Renvoyés.

300 journaliers employés à nettoyer les rues de la ville ont été renvoyés. L'appropriation votée par le Conseil étant épuisée.

Dynamite.

La nouvelle qu'on avait découverte de la dynamite près des usines du Grand-Tronc à la Pointe St. Charles est un canard.

Noyé.

Charles Gagné, employé à la fabrique de coton Hudson, s'est noyé accidentellement à St. Césaire, hier. Il était dans une chaloupe qui a chaviré.

Chaviré.

Nathan Haines qui s'était enfilé de Dayton, Ohio, a été arrêté ici aujourd'hui dans un hôpital et renvoyé aujourd'hui aux Etats-Unis où il subira son procès. Il est accusé d'avoir volé \$1,500 à \$1,600 et cependant il n'avait pas d'argent pour payer son médecin.

La voie de construction.

On peut se construire une bâtisse considérable qui servirait à l'échange au blé et au Bureau de Commerce. Le local actuel n'est pas assez spacieux.

Marché financier.

Extrêmement faible et plus bas ce matin qu'hier. A la deuxième bourse, il était peu actif et faible.

DEPECES D'OTTAWA.

Servantes.

Ottawa, 2.—Sir Charles Tupper a lancé la circulaire suivante et l'a fait publier

dans plusieurs journaux anglais: "Le Haut Commissaire du Canada nous a demandé de donner par écrit un télégramme suivant reçu par le ministre de l'Agriculture du Canada: "On demande des servantes dans toutes les parties du Canada et on ne peut suffire à la demande. Tout nombre quelconque de bonnes servantes sont sûres de trouver de l'emploi."

"Le nombre des hommes employés sur les chemins de fer n'est pas suffisant et M. Donaldson, l'agent du gouvernement à Toronto ne rencontrera aucune difficulté à placer les bons hommes."

Le marquis de Lorne.

A une assemblée de la Société St-André il a été passé une résolution à l'effet de préparer une adresse de félicitations au marquis de Lorne le félicitant de son heureuse arrivée en Angleterre.

Vies royales.

Cette après-midi entre une et deux heures, Son Excellence Lord Lansdowne et la marquise accompagnés de Lady Anson, ont fait une promenade dans la ville. Ils ont visité le magasin de MM. Devlin et Doris où ils ont fait quelques achats. Un grand nombre de citoyens les accompagnaient.

L'hon. A. P. Caron.

L'hon. ministre de la milice partira pour Québec mardi prochain. Il sera de retour à Ottawa dans peu de jours.

Lumière électrique.

Les bâtisses du Parlement vont être éclairées à la lumière électrique. Les travaux d'installation commenceront de suite.

DEPECES DE TORONTO.

Jonnes punis.

Toronto, 2.—Deck Mathison qui a récemment gagné une somme considérable d'argent d'un bijoutier nommé T. P. Kleiser s'est livré aux autorités ce matin, et a été traduit devant la Cour de Police. Il a avoué avoir gagné \$71. La sentence sera rendue contre lui lundi prochain.

En vertu d'un statut du règne de George III, tout joueur qui gague plus de cinq louis au jeu, est sujet à une amende de cinq fois le montant gagné. Par conséquent Mathison devra payer \$370.

Un grand nombre de joueurs ont été arrêtés mercredi soir et n'ont été libérés en fournissant deux cautions de \$100 chacune.

Election de Cardwell.

La cause de l'élection contestée de Cardwell sera plaidée mardi prochain à Orangeville.

Règlement municipal.

On s'est occupé aujourd'hui à Osgood Hall de la cause du règlement de Orangeville qu'on veut faire annuler. Ce règlement, dit-on, est illégal, parce qu'il a été préparé après que les cotisations avaient été faites par les cotiseurs.

Pain.

L'effie des citoyens de présenter à la bibliothèque l'ouvrage de Paix L'Age de raison a soulevé une discussion assez animée au comité des citoyens cette après-midi. La majorité s'est déclarée contre cette offre. Finalement, on a décidé de référer la question au comité de la bibliothèque.

Société.

Une demande sera faite à la prochaine session de la Législature à l'effet de faire certains travaux d'améliorations au quartier St-Jean de la ville de Toronto. Les promoteurs de ce projet se proposent de construire dans cette partie la moins avancée de la ville cinq pâtés de maisons sur le plan Peabody devenu si populaire à Londres et à New-York.

Journalisme.

L'Evening News doit changer de propriétaire.

Etudiants en médecine.

Il y a 325 étudiants en médecine qui ont enregistré leurs noms à l'Hôpital Général. C'est le nombre le plus considérable qu'il ait encore eu. Ce fait indique que Toronto est considéré comme une ville très convenable pour y étudier la médecine.

Dommages.

M. Gibbs poursuit M. Houghton en dommages au montant de \$20,000 pour injures.

DEPECES D'HALIFAX.

Faillite.

Halifax, 2.—On dit que M. David Falconer, marchand de fleur de cette ville, a suspendu ses paiements.

Affaire Stecher.

L'enquête s'est continuée aujourd'hui. La preuve n'a révélé aucun nouveau détail des fraudes.

Naufrage et pertes de vie.

Une dépêche de Sheet Harbour dit qu'on affirme sous bonne autorité qu'une goélette dont le nom est inconnu, capitaine McDonald et en destination de quelque port de l'île du Prince Edouard a touché sur la côte-ouest de Sheet Harbour, mardi dernier, et a sombré immé-

diatement. Tout ce qu'il y avait de personnes à bord se sont noyées.

Avaries.

Le steamer Hong Hurst, parti de New Castle, Angleterre, avec une cargaison de coton, a relâché dans ce port. Son hélice est brisée. Il sera placé dans le bassin de radoub, demain, où on lui réparera son hélice.

DEPECES DE ST-JEAN, N. B.

Suffoqué.

St-Jean, N.-B., 2.—John Marley, âgé de 65 ans qui était sans aile et sans pain s'est rendu au matin à chez Dunn Carleton, hier soir et s'est couché sur la passerelle au-dessus des cheminées. Il a été suffoqué par la fumée et la chaleur.

Mort subite.

Martin Raper, âgé de 60 ans et employé à la fabrique de Park à Carleton, est mort subitement ce matin rendu à son ouvrage. Il laisse une femme et sa famille qui sont en Angleterre.

Centenaire.

Madame Doige, âgée de 101 ans, est morte à St-George, jeudi soir. Elle a joui d'une excellente santé jusqu'à quelque temps avant sa mort.

Echoué.

La goélette Adelaide s'est échouée à Muscou Gully et il est impossible de la retirer de cette position.

Amende.

Un marchand de la rue King a payé \$300 d'amende à la douane pour avoir importé des marchandises sans payer de droits.

Actions de grâce.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur a déclaré le 8 novembre courant, jour d'actions de grâces.

Faux médecin.

Le docteur Rogers étranger pratiquant l'art d'Esculape en cette ville depuis quelque temps, a été arrêté à la demande du bureau des médecins. Il a une amende de \$20 pour chaque jour qu'il a ainsi pratiqué la médecine. Le Docteur Rogers prétend qu'il a droit de pratiquer par ce qu'il a déjà agi comme médecin dans l'armée anglaise.

Voleurs.

Des voleurs ont exercé leur triste négoce dans le comté de Westmorland, jeudi soir. Des vols ont été commis dans quatre magasins pour un montant collectif de \$600 à \$700.

On a aussi commis des vols à Salisbury, Moncton, Memramcook, Dorchester, Sackville et Mount Whistley.

HABILLEMENTS

POUR

MESSEMEURS.

Nous offrons maintenant un grand assortiment d'étoffes de fine laine pour messieurs, le tout très bon et choisi.

Nouvelles nuances en étoffes tout lain pour habits, convenables pour l'hiver, complets ou redresses d'automne.

Des robes de chambre de coton et autre Pures étoffes Irlandaises nouvelles et les meilleures qualités.

Et des Canadiennes à prix modérés. Habits d'Étoffes imperméables. Vêtements de dessous en laine d'agneau et en laine de mouton.

Un lot de cravates en soie de couleurs, etc. en montant.

Collets, Poignets, Couvre-chefs, Gants, Habitillés et Chemises faits à l'ordre genres et fins nouveaux.

GLOVER, FRY & Co.

NOUVELLES

Marchandises de Gout.

Notre assortiment est maintenant au complet dans tous les départements.

Nous mentionnons spécialement nos assortiments de Manteaux et Gilets.

Aussi — Les derniers nouveautés en objets de modes, Plumes, Fleurs. Une variété d'étoiles à robes, nouveaux tissus et couleurs.

Robes de goût, Soies, Satins, Velours, Vêtements unis et brochés, qualité supérieures, Gants, Laines, Nouvelles formes d'Consts, etc, etc.

Meilleures laines de J. & J. Baldwin. Cotons blancs (shirtings) jet à draps de ce qu'il y a de mieux.

Toiles Irlandaises pour essies-mains, serviettes et nappes. Couverts, Flanelles, qui comme valeur et durée sont généralement reconnues comme les meilleures de cette ville.

Glover, Fry & Co.

3 oct 1883.—CE

DEMANDE.

Un apprenti pressier ayant quelques années d'expérience.

Bureau du Canadien.

OU S'HABILLER ?

Nous avons le meilleur et le plus riche assortiment de Tweeds Anglais, Ecossais, Tricot, Serges foulés français pour pardessus, etc.

Les BEAVERS noirs que nous vendons \$2.50 la verge, se vendent partout ailleurs \$3.50.

Les Tweeds Canadiens déjà si renommés, sont cette année, supérieurs à tout ce qui s'est jamais vu. Nous les détaillons à 20 pour cent au-dessous des prix du gros.

DE PLUS :

L'assortiment le plus considérable de CORPS et CALEÇONS aux prix de la manufacture.

A la Feuille d'Erable

CHEZ

BRUNET, LAURENT & Cie.

29 octobre 1883—la 31 p s C-E

DECOUVERTE IMPORTANTE

DIPHThERINE

— ou —

ANTI-DIPHThERITIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge, guérissant Consomption, Bronchites et Rhumes.

La DIPHThERIE VAINQUE !

Aux ravages de cette maladie terrible et répugnante, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix ans de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Inventé et préparé par le Docteur N. LACERTE, Lévis, P. Q.

En vente partout. Prix : 50 cts la boîte

Espoir aux Pulmonaires.

Nous publions ci-dessous une lettre du

Rev Dr Hill recteur de l'église St-Paul, Halifax

QUI SUFFIT A PROUVER QUE LA

PROSPHOLINE DE EGAR

est un remède d'une valeur plus qu'ordinaire pour la guérison de la CONSOMPTION et autres maladies de dépensement (COPIE)

Halifax, N. E., 25 juin 1883.

M. F. Eggar, Ec. Cher Monsieur, — Je pense que je vous dois de répéter publiquement ce que j'ai dit, très souvent, mais privately, c'est à dire que je crois fermement que votre PROSPHOLINE a été le seul agent à m'avoir ramené à la santé de mes propres parents. Le malade était en apparence dans les dernières phases de la consommation, mais avec le concours de médicaments intelligents, votre PROSPHOLINE fut essayée et je suis heureux de le dire, avec des résultats que je n'anticipais certainement pas. Mon mari joint aujourd'hui d'une excellente santé.

Votre très obéissant GEORGE W. HILL, D. C. L. Recteur de l'église St Paul

En vente chez tous les droguistes. — 25 et 75 cts la bouteille. Dépôt chez Dr El. Morin & Co.

Il n'est pas de diner complet sans un dessert fait au moyen du

Vin de Presure de Eggar,

DESSERT DELICAT, DÉCIGIEUX ET HYGIÉNIQUE.

C'est tout en résumant au goût, aide aux digestions.

On cite un nombre de cas de dyspepsie qui ont été guéris par le VIN DE PRESURE DE RENNET. Avez chez votre pharmacien et demandez-lui une circulaire descriptive.

Dépôt chez Dr El. Morin & Co. Prix, 25 centes la bouteille. 13 oct. 1883

Maison a Vendre.

Une belle maison en briques à deux étages avec toit français et couvert en tôle, située dans le quartier Montcalm, rue Plessis, dans un des plus beaux postes de cette ville, avec porche, cour, hangar, etc, etc. Terrain 44 x 60. Possession au 1er mai prochain.

S'adresser à CHS. CINQ MANS, } Notaires. CYP. LABARQUE, } 28 oct 1883.—Sj 277.

GARE A L'HIVER.

Avec les frois, la neige et les frimas, arrive le cortège habituel des maladies de la saison d'hiver, inflammation des Bronches, des Poumons, Asthme, Rhume, Tox, Grippe, Consomption, Diphthérie, Croup, etc. Dix années de succès de guérisons radicales, obtenues par l'emploi de ce remède, ont assuré au SOTHERION une réputation légitime et universelle.

Le SOTHERION est en vente dans toutes les pharmacies. 20 oct 1882.—1 m-E-6-C 267

ETABLISSEMENT

DE FERBLANTIER.

POELES SOURDS

AMELIORÉS et PATENTÉS.

Le soussigné tout en adressant ses plus sincères remerciements au public, en reconnaissance de son généreux patronage, a l'honneur de l'informar qu'il a obtenu de nombreux certificats qui, tous, recommandent hautement l'efficacité de ses célèbres poeles sourds. Toutes les familles qui en font usage déclarent formellement qu'ils ajoutent au bien-être l'avantage d'une année économe.

Je désire exécuter toute commande dans sa branche industrielle avec la plus scrupuleuse attention.

Une visite est sollicitée, surtout pour se rendre compte de l'efficacité de ses poeles sourds.

GEORGES BROUSSEAU,

FERBLANTIER,

Au No 37, rue St Paul, vis-à-vis l'établissement de M. Leclerc & Letellier. oct 1883.—2m 2 ou 3p.— 222

EUGENE PICHÉ,

SEUL AGENT ET EMBOUTILLEUR

DE LA BIÈRE ET PORTER WILLIAMS

— AINSI QUE LA CÉLÈBRE —

LAGER BEER D'O'KEEFE.

TOUTES COMMANDES SERVIES A DOMICILE.

S'adresser au Nos 99 et 101, Rue Saint-Paul.

MAISON A VENDRE!

Une magnifique maison en briques à trois étages en parfait ordre, de 30 pied sur 40, divisée en quatre logements, et située rue du Roi Nos 222-224, à vendre à des conditions faciles.

S'adresser à JOSEPH THIBAUT, peintre, No 913, rue des Commissaires. 16 oct 1883.—1mp 254

A VENDRE.

UN LOTIN DE TERRE situé en l'paroisse St-Ubald, comté de Portneuf, District de Québec, portant les Nos 51, 52, 53 formant en tout 174 arpents en superficie plus ou moins, suivant le contract par Charles Allen, situé au nord est du rang St Denis et borné par la ligne seigneuriale et Ste-Anne de la Péraide. (Conditions faciles)

AUSSEI, Deux emplacements près de l'église Ste Anne de la Péraide, district de Trois-Rivières THEOPHILE FRENETTE, Marchand, Ste-Anne de la Péraide

30 juillet 1883.—3mp. 19.

FAITS DIVERS.

Ce que l'on n'a pas souvent. F. X. Lepage, rue de la Couronne, 53, offre en vente—300 douz. de gants de kid noir pour dames. Valant une piastre, pour la faible somme de 40 cent.

Cour d'assises à Montréal.

L'ouverture du terme. Le terme de la cour d'assises est ouvert ce matin, le 2 novembre. L'hon. juge Monk y préside.

Ce terme ne sera pas de longue durée, si l'on en juge par le nombre des causes il n'y en a que huit d'inscrites jusqu'à présent et aucune n'a d'importance remarquable.

Affaire Choquet.

Nous apprenons avec plaisir l'arrivée en cette ville de M. Ambroise Choquet, de la Fabrique de Montréal. Nous sommes en même temps heureux de pouvoir annoncer que le différend qui existait entre lui et la Fabrique de Notre-Dame a été réglé à l'amiable.

Nous pouvons assurer M. Choquet qu'il n'a pas cessé de jouir de l'estime et la considération de ses amis, qui voient avec plaisir son retour au milieu d'eux.

Vu le caractère honorable dont M. Choquet avait toujours joui, le public avait appris avec un certain sentiment de surprise mêlé de regret, son départ pour des raisons qui ont été mal interprétées, mais qui en réalité n'affectent en rien l'honnêteté de M. Choquet.

Le Monde.

M. Hill retrouve.

On se rappelle la disparition de M. Alfred Hill, chef de gare du Grand Tronc, à Prescott, qui a fait tant de bruit depuis quelque temps.

Le fait que M. Hill n'avait laissé aucun déficit dans ses comptes portait à croire à un accident.

M. Hill est revenu jeudi dernier à sa nouvelle résidence en bonne santé. Tel est la qu'il est agent de police Robinson, qui avait été chargé de le faire ici, à la requête de son frère, sans autre explication que M. Hill était allé faire un voyage dans l'ouest.

Il est peu probable qu'on le réinstalle dans sa position, car un autre a été nommé à sa place.

Un héritier assassin.

Un des plus notables citoyens de Blue Lick Springs, dans le Kentucky, aux Etats-Unis, M. Rogers, est décédé il y a quelque temps, laissant un testament par lequel il instituait pour héritiers universels deux de ses quatre fils, savoir : le capitaine Samuel Rogers, et Carlisle et Robert Rogers. Suivant l'usage constant, le testament a été attaqué en justice par les deux fils déshérités, dont les noms sont William Rogers, homme de loi à Saint-Louis, et Thomas Rogers, fermier à Blue Lick Springs.

Les quatre frères avaient rendez-vous l'un de ces derniers jours à la maison paternelle, où un magistat devait entendre en leur présence des témoignages relatifs au testament contesté. Robert s'est abstenu de se rendre à l'appel, mais son absence n'a pas empêché de procéder aux interrogatoires. Les témoins étaient interompus à chaque instant par les injures que s'adressaient les trois frères présents. L'un d'eux, le capitaine Samuel Rogers a bondi soudain sur ses pieds, et exhibant un revolver, il s'est mis à tirer dans la tas des assistants.

Le mouvement était si inattendu que magistrat et témoins se sont précipités à temps de se mettre à l'abri sous la table autour de laquelle ils étaient assis, et les détonations se sont succédé si vite qu'on ne sait pas au juste combien de fois le capitaine a tiré, mais on croit que c'est six fois. Quand il a cessé, les personnes qui étaient sous la table se sont hasardées à se montrer et ont reconnu que les deux frères du capitaine étaient grièvement blessés.

William avait eu le corps traversé de part en part par une balle entrée dans l'abdomen; une autre balle lui avait fracassé le fémur. Il est mort à onze heures du soir. Thomas a été frappé au bras et à la tête. Il vivait encore aux derniers avis, mais on ne croit pas sa guérison possible.

Le capitaine a été mis sous la garde de la police dans sa propre maison.

Terrible accident de chasse.

Un singulier et terrible accident de chasse s'est produit le 20 oct à Charbonnières (Rhône).

M. Poilevard chassait dans les bois d'Étalans, près de la ferme dite Grange Coulon, en compagnie d'un nommé Bayle, maçon. Après avoir tué deux

merles et deux geais et blessé un troisième c'est à la même espèce, les deux compagnons se placèrent sous un gros chêne, sur la lisière du bois, tant pour couter leurs exploits que pour mettre leur gibier dans la carraissière de Poilevard.

Le sac de Poilevard contenait donc le produit de la chasse, y compris le geai blessé. Poilevard voulut se baisser pour joindre à ce résultat une nouvelle pièce de gibier, et dans le mouvement qu'il fit, le geai blessé s'échappa du sac et gagna le large. Poilevard saisit alors son fusil, par les deux canons, dont l'un était encore chargé, et s'efforça d'atteindre avec la crosse l'oiseau, qui s'enfuyait en poissant des cris.

Le coup étant parti, la décharge atteignit le malheureux Poilevard à la poitrine, en faisant une trouée énorme qui amena une hémorragie considérable, puis la mort. Poilevard avait cessé de vivre lorsque les secours arrivèrent. Dans ce drame lamentable, le geai, auteur de cet effroyable accident, faisait un vacarme effroyable, quant les autorités cantonales, mandées par le maire d'Étalans, virent faire les constatations légales. L'oiseau criard fut transporté par la gendarmerie à Étalans, comme pièce de conviction.

Une méprise d'un voyageur.

Un malade, voyageant avec son épouse sur le chemin de fer M. W., Or il arriva que vers minuit il fut éveillé par une douleur subite dans le dos. Il demanda aussitôt à sa femme de lui préparer au plus tôt un sinapisme et de le lui appliquer. La bonne épouse se hâta de lui préparer l'emplâtre et courut à l'autre extrémité du wagon pour le réchauffer à l'une des lampes. A son retour, dans sa précipitation, au lieu d'arriver au lit du souffrant elle s'arrêta par mépris à celui d'un gros marchand de vin qui dormait comme un bienheureux; elle renvoya les rideaux en arrière d'elle, souleva les couvertures et lui appliqua l'emplâtre sur le dos.

Dans le même moment, elle entendit son mari lui crier "Mais Marie, que fais-tu donc?" "A l'instant la pauvre femme comprit son erreur et en trois bonds elle était à côté de son époux, à qui elle raconta à voix basse ce qu'elle venait de faire. Et dépit de sa souffrance, le pauvre malade ne put s'empêcher de rire aux éclats de la méprise de sa femme et il fut tellement que la douleur finit par disparaître.

Ensuite il y eut un moment de silence; mais le sinapisme était tout de même collé au dos du dormeur. Tenté à coup sûr d'entendre ce dernier pousser un cri de douleur et les couvertures de son lit s'élevèrent au plafond "Mille tonnerres" s'écria-t-il, "qui me crucifie de la sorte!" "Oh comme ça brûle!" De Pean l'a fait!

Une bonne légende de Tolède.

En Espagne, il y a une légende fort curieuse sur la Durandal, l'épée du paladin Roland, neveu de Charlemagne. Lorsque Roland tomba à Roncevaux. Du sang fut ramassé par un sergent nommé Soliman-Mohamed, soldat du calife de Burgos. Le calife ordonna que l'on fût une magnifique chasse d'or, pour y exposer aux regards de ses sujets l'épée qui avait tué tant de Maures d'Espagne. La chasse fut faite par le plus habile ouvrier de Burgos, et le calife donna, pour l'orner, quelques-unes des pierres de son trésor.

Jour fut pris pour l'installation de l'épée de Roland dans cet érin magnifique, et ce fut le calife lui-même qui la prit à deux mains pour l'y déposer. Mais voici que tout à coup, il poussa, ainsi que tous les assistants, un cri de stupeur. Durandal venait de lui échapper et s'était brusquement envolée dans le ciel, comme une volée, ne volant pas évidemment, rester dans les mains des pécheurs.

Et pendant un temps, que la légende ne fixe pas, elle se mit à se promener sous terre, à travers l'Espagne, balayant le sol pour se frayer passage, et causant ainsi toutes sortes de fissures et d'écroulements; ce qui était une manière de venger la mort de son propriétaire. Enfin Durandal s'arrêta; elle avait trouvé gîte à sa guise. C'était une excavation creusée dans une petite montagne et d'où jaillissait une source d'eau extrêmement pure.

L'épée se coucha dans le lit de ce ruisseau, et aussitôt qu'il passa tout près de Tolède. Et ce fut à ce moment-là que les armes fabriquées dans cette ville jouirent d'une réputation exceptionnelle, due à l'eau dans laquelle elles étaient trempées, et qui était celle de la source de Durandal.

A Tolède, nombre d'ouvriers ont eurent aveuglement à cette histoire et à l'influer magique du Rio de la Espada. Quand on leur demanda si quelqu'un a jamais rencontré sa source et à vu Durandal, il répondent que la glorieuse épée est invulnérable, et il n'y a pas moyen de la faire sortir de là.

Les médecins prescrivent fréquemment les Phléas d'Ayer, comme le cathartique le plus sûr et le plus parfait.

Poursuites Importantes.

26 octobre. Eusèbe Moreau vs Jean Baptiste Linéau, Joseph Linéau, tous deux de la Jeune-Lorette et Honoré Linéau de Sillery, action de dette pour \$405.70, rapportable le 21 novembre courant, Blanchet, Amyot et Pelletier, procureurs.

Charles Sanson vs M. J. Hogan, de Lévis et Robert H. McGreevy de Québec, action de dette pour \$1,202.52, rapportable le 10 novembre courant, Malouin, Malouin et Malouin, procureurs.

Jean Baptiste Elzar alias Asarias Labranche vs Rosaire Thibaut, de la paroisse de Notre-Dame de Portneuf, action en dommages pour \$1,000, rapportable le 20 novembre courant, Larue et Deslisle, procureurs.

27 octobre. La Banque des Marchands vs Samuel Kennedy et Jean Baptiste Charleau, action de dette pour \$1,575 rapportable le 12 novembre courant, W et A. H. Cook procureurs.

La Compagnie du Grand-Tronc vs Jean Baptiste Zéphirin Dubeau, saisi-arrêt pour \$400, rapportable le 12 novembre courant, Andrews, Caron, Andrews et Pentland, procureurs.

29 octobre. Guillaume E. D. Amyot vs John Robert Clark, esquilite, action pour \$863.77, rapportable le 12 novembre courant, Blanchet, Amyot et Pelletier, procureurs.

Pierre St Michel, vs Joseph Barnier, action en dommages pour \$250, rapportable le 10 novembre courant, Remillard, procureur.

Louis Beauchamp vs Joseph Bernard, action en dommages pour \$250, rapportable le 10 novembre courant, Remillard, procureur.

David Drapeau vs Le Québec Central, Sherbrooke, action en dommages pour \$1,100, rapportable le 26 novembre courant, Belleau, Stafford et Belleau, procureurs.

31 octobre. John McCall et autres vs Ferdinand Giguère, action de dette pour \$695, rapportable le 12 novembre courant, Remillard, procureur.

George E. Drummond et autres vs Pierre S. Riviera et autres et David Rivard de Québec, action sur bill et promissaires pour \$1,036.25, rapportable le 12 novembre courant, Andrews, Caron, Andrews et Pentland, procureurs.

Nouvelles Sociétés.

27 octobre. "Regali et Cie" Michas Regali et Lévis Regali tous deux de Québec, actionnaires et y faisant autres comme tels en société, sous ce nom social.

Dissolutions.

27 octobre. "Regali et Cie." La société entre Michas Regali et Michel Guay comme statuaires est dissoute de ce jour.

30 octobre. "Fiset et Cie." La société entre Antoine Fiset et George Sanders de Québec commerçants et qui existait depuis juillet 1882 est dissoute de ce jour.

Bulletin Financier.

Actions de Banques, etc. Vendu le 2 novembre 1883, à 11 h. P. M.

Table with columns: ACTIONS, Valeurs actuelles, Dividendes, etc. Lists various banks and their financial data.

VENTES.

Mut n.—Banque de Montréal, 50 actions à 125, 7 à 125, 2 à 125. Cie de Nav. du Québec et Ontario, 4 actions à 52, 125 à 52. Cie du chemin à l'Est de la Cie, 25 actions à 111. Cie du Gaz de Montréal, 20 actions à 184. Cie du chemin de fer Pacifique canadien, 100 actions à 60, 250 à 60.

Soir.—Banque de Montréal, 90 actions à 185, 38 à 185. Banque des Marchands, 25 actions à 115, 5 à 115. Banque du Commerce, 100 actions à 124. Banque Fédérale, 100 actions à 142. Cie du Télégraphe de Montréal, 25 actions à 117. Cie de Nav. du Québec et Ontario, 75 actions à 55, 50 à 52. Cie du Gaz de Montréal, 25 actions à 184. Cie du chemin de fer Pacifique canadien, 50 actions à 60.

G. H. BURROUGHS, Bureau 107 Rue St Pierre, Vis-à-vis de la Banque Québec. Parts de banque, etc, achetées sur marge.

Bulletin Maritime.

NAUFRAGE. Cleveland, O., 2.—La goélette John B. Merrill s'est égarée ici hier soir. L'équipage a pu se sauver.

PORT DE QUEBEC. ARRIVAGES. 2 novembre. Goélette Hon Hector Langerin, Roberts, de Gaspé, à ordre, cargaison de poisson et huile.

Barque Bions, Rivari, de Montréal, J B Renaud & Cie, 272 quarts de farine.

EN CHARGEMENT. Barque Resource, Jensen, pour Londres, R K Dobell & Cie, Estacade Blais.

ACQUITTÉS. Steamer Circassian, Smith, pour Liverpool, cargaison générale de Québec et Montréal.

Navire Canova, Bart, pour Newcastle, R R Dobell & Cie, cargaison de bois.

Barque Jessie Douglas, Wilkinson, pour Greenock, J Barstall & Cie, cargaison de bois.

Gladstone, Suiter, pour Liverpool, J Barstall & Cie, cargaison de bois.

Goélette C J Brydges, Pye, pour Gaspé, cargaison générale.

Eugénie, Vignesult, pour Pointe aux Esquimaux, cargaison générale.

VENTEA L'ENCAN.

LES SOUS-IGNÉS VENDRONT MARDI le 6 NOVEMBRE au magasin de MM. A MARCEAU et Frère, à l'encadrement des Rues du Pont et de la Reine, St Roch, (pour le compte des intéressés) un assortiment général d'épicerie, comprenant thé, café, vins, liqueurs etc etc; ensuite, balance de comptoir et plat-forme en cuivre; boîtes d'étalage, voitures d'hiver et d'été, harnais etc.

La vente commencera à 10 heures. W. G. L. PAXMAN & CIE, Encanteurs. 2 novembre 1883.—25 p. 301

DEMANDE.

On demande UN BON CARDEUR. S'adresser à ce journal. 2 nov. 1883.—4f. 303

AUX BONNES FAMILLES DE QUÉBEC.

M. PILON, ci-devant marchand de Montréal, maintenant établi à Québec, informe de nouveau les amateurs de musique, que son fils, pianiste de renommée, est venu à son domicile, ou, en cas de désir à la demeure de chaque cité.

M. Pilon annonce aussi qu'une de ses demoiselles, de talents supérieurs pour le piano, demandera des leçons de solège et de piano à sa résidence.

Les prix sont très modiques. S'adresser soit au magasin de M. Pilon, No 130 rue St Joseph, ou à son domicile, No 22 rue St Joseph, St-Roch. 31 oct 1883.—1f 293

Vente à l'Encan de Produit de fermes chevaux, voitures, succession de feu Ls. Filadeu.

Par OCT. LEMIEUX, & Cie,

LUNDI ET MARDI, 5 ET 6 novembre,

À la résidence de feu Louis Bilodeau A Sainte-Foye.

Nous avons reçu instruction de V. W. LARUE, Ecr., N. P., de vendre à l'encan, LUNDI et MARDI, les 5 et 6 NOVEMBRE prochain, sur les fermes de feu Ls. Bilodeau, à Ste Foye, tous les meubles, roulerie et produits de fermes, entr'autres: 15000 totes de foin de première classe; 1400 minots et palets de qualité très recherchée, chevaux de travail, chevaux de plaisir, vaches supérieures, cochons gras, cochons courants, volailles, voitures d'été et d'hiver, instruments agricoles en grand nombre et bien choisis, bois de charpente, bois de clôture, planches, madriers et les meubles de ménage.

Les voitures seront vendues à 1 heure P. M., le premier jour. Les chevaux et autres animaux seront vendus à 3 heures P. M., la première journée.

Le foin et les palets seront mis à l'enchère le matin de la seconde journée. Nous attirons l'attention des cultivateurs et des amateurs sur cette vente, la plus considérable qui ait été faite depuis bien longtemps dans les environs de Québec, et où ils auront l'avantage d'acheter six chevaux dont une jument âgée de six ans, de race et de qualité supérieures.

Vente sans réserve, commençant chaque jour à 10 A. M. précises.

Pour toutes informations, s'adresser à V. W. LARUE, notaire, 14, rue Garneau, ou aux coadjuteurs.

OCT. LEMIEUX & Cie, Québec, 2 novembre 1883.—3f.

Encan de fonds de banque, route en chaussures, machines, &c.

PAR OCT. LEMIEUX & Cie,

MERCREDI LE 7 NOVEMBRE.

Dans l'affaire de L. A. Perrault, manufacturier de chaussures

FAILLI.

Nous avons reçu instruction de M. Olivier Rochette de vendre pour le compte des créanciers, mercredi le 7 novembre à la manufacture du failli Numéro 29 Rue du Roi, St Roch, tout le fonds de commerce consistant une valeur de \$5000.00 de chaussures d'automne assorties, manufacturées depuis deux mois seulement, aussi toutes les machines, moulins à coudre, moulins à coudre, machines à semelle, couteaux et un magasin que engin, bûche, arbre de couche, corbe etc, etc, etc.

Le tout vendu absolument sans réserve en lots pour le commerce.

Pour toute information s'adresser à M. Olivier Rochette Rue St-Vallier. La vente commencera à 10 précises. OCT. LEMIEUX & Cie, Encanteurs. 30 oct 1883.—6f-C-E.

ENCAN

Dans propriété et ses dépendances, etc. Par G. R. GRENIER & Cie.

Nous avons reçu instruction de Sœur Louis Contin, de la paroisse de St-Sauveur, à Québec, synode à la faculté de Sœur Zéphirin Rivard, du même diocèse, de vendre pour le compte des créanciers, à l'encan, au plus offrant et dernier enchérisseur, LUNDI, le 5 NOVEMBRE 1883, à trois heures de l'après-midi, le lot de terre maintenant connu et désigné au plan cadastral pour la municipalité de St-Sauveur sous le numéro 1387, contenant quatre vingt un pieds de front, ou 3337 pieds en superficie, avec une maison en bois, latrines en briques, sheds, hangar, écurie, de-sus érigés, le tout presque neuf et en bon ordre. La vente sur les lieux. Conditions: L'immeuble vendra à sa charge par l'acquéreur de payer aux Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu, une rente annuelle et foncière de \$9.42 par année ainsi que les taxes municipales, à compter de la dernière échéance. Toute enchère devra être accompagnée d'un dépôt entre les mains de l'encanteur, d'une somme d'au moins \$100 comme garantie de l'ajudication.

La vente à 3 heures P. M. G. R. GRENIER & Cie, Encanteurs. 27 oct 1883.—EC 912

A VENDRE.

A Ste-Claire, comté de Dorchester, au centre du village et près de l'Eglise, la propriété de Joseph Giguère ferblantier, comprenant un arpent de terre en superficie, avec maison, boutique, grange et dépendances. Conditions très libérales. Cette propriété conviendrait pour un homme de profession, soit médecin, notaire, ou homme de métier. S'adresser à URBAIN LECLERC, St-Vallier, Bellechasse, ou à Alphonse Letellier, 49, rue St-Paul Québec. 2 nov. 1883.—1m. 390.